



*L'Agenda 21 du Bouscat 2012/2015
retour sur une année d'actions*

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2013

*Présenté au Conseil Municipal
du 6 mai 2014*



Notre commune réalise et publie son second rapport de développement durable, document qui témoigne d'une réelle mobilisation à l'échelle de notre territoire pour concrétiser un programme d'actions, socle de notre agenda 21. Véritable outil d'évaluation, d'analyse, de partage et de stratégie, il traduit aussi notre volonté de conforter notre politique en faveur du développement durable, pour réinventer un espace de vie et d'entreprendre plus responsable, plus solidaire et plus innovant.

Son architecture, appuyée sur le programme d'actions de notre Agenda 21, s'articule autour des valeurs de responsabilité, de partage équitable de nos ressources, de solidarité sociale et géographique ou de développement économique. Le développement durable concerne en effet la totalité des secteurs de compétence d'une commune et repose sur une démarche transversale à l'ensemble de l'action municipale. Les collectivités territoriales, dans leur rôle d'exemplarité, d'incitation et de mobilisation sont en effet les premières concernées. L'obtention pour le Bouscat, en 2013, du label national « Agenda 21 local France » a confirmé l'intérêt et la qualité de notre démarche.

La vocation de ce rapport est ainsi de rendre compte et d'analyser l'évolution de nos pratiques, de nos domaines d'intervention et de nos objectifs. En mêlant plusieurs dimensions dont solidarité sociale, environnement et économie sont les pierres angulaires, le développement durable nous invite à penser et agir autrement, à faire reposer nos modes de production, de consommation ou de déplacement sur une nouvelle éthique.

À l'heure où la prise en compte du développement durable répond à une réelle attente de nos concitoyens, l'enjeu est important car il implique un nouvel état d'esprit, une autre réflexion et de nouveaux modèles de développement. A ce titre, le travail d'évaluation accompli par les services de la commune pour réaliser ce document nous permet de disposer d'une image claire et objective des progrès accomplis dans nos différents domaines de compétence, mais aussi d'apprécier ceux qui restent à effectuer.

Patrick BOBET

Maire du Bouscat

Vice-Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux

SOMMAIRE

1	Le rapport de développement durable, outil de suivi de l'Agenda 21	p 03
2	Les données clés de 2013	p 04
3	L'état d'avancement de la démarche 2012-2015	p 06
4	La reconnaissance nationale, analyse croisée	p 08
5	Le résultat des actions menées sur 2013	p 09
	Bilan axe 1 : Une ville qui améliore durablement son cadre de vie	p 10
	Bilan axe 2 : Une ville qui favorise le lien, les échanges et la solidarité	p 20
	Bilan axe 3 : Une ville qui développe une vie économique responsable	p 28
	Bilan axe 4 : Une ville qui encourage l'implication de tous et les coopérations	p 34
6	Conclusion : une démarche à partager	p 42

1 LE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, OUTIL DE SUIVI DE L'AGENDA 21

- Un engagement volontaire de la collectivité, avec en point de mire la communication et la transparence sur les actions engagées dans l'année.
- Un support au débat transversal et co-construit, sur la voie empruntée par la collectivité vers un développement durable.

LES MOTIVATIONS À CET EXERCICE VOLONTAIRE

L'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2) et le décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011 imposent aux collectivités locales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce document s'inscrit dans un contexte national de transparence et d'information à destination des citoyens, dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux. Il constitue un nouvel outil de dialogue local.

Bien qu'elle n'y soit pas soumise, la Ville du Bouscat souhaite valoriser son engagement de longue date en matière de développement durable en se prêtant à cet exercice de synthèse, de mise en transversalité de toute une année de travail et d'implication de la municipalité. Initié en 2012, le rapport de Développement durable 2013 sera le 2ème à être produit.

La Ville du Bouscat met en place un projet à l'échelle de son territoire en s'inscrivant dans les 5 finalités nationales et les 5 éléments déterminants de la démarche. Son Agenda 21, à travers son programme d'actions, traduit la politique publique menée en faveur du développement durable.

LES OBJECTIFS ATTENDUS DU RAPPORT

- Communiquer sur l'Agenda 21, faire un état d'avancement des actions engagées, poursuivre la sensibilisation.
- Renforcer la logique de transversalité et d'intégration des nouveaux enjeux sociétaux aux politiques menées par la Mairie.
- Afficher une concomitance et une cohérence avec le rapport d'activité de la ville.

LE CONTENU DU RAPPORT

Construit autour des quatre axes stratégiques de l'Agenda 21, le rapport présente de façon synthétique :

- les données clefs de l'année 2013 ;
- l'état d'avancement de la démarche Agenda 21 2012-2015 ;
- les résultats des 49 actions menées sur 2013 (soit engagées en 2012, soit en 2013) et une perspective d'actions sur 2014/2015.

Ce rapport est co-construit, par l'ensemble des services de la commune et des élus, par le biais d'une évaluation menée dans chaque pôle sur les actions engagées. Il ne peut être exhaustif, étant donné que l'exercice implique de privilégier la synthèse et la transversalité. Conformément aux principes du développement durable, il est amené à s'améliorer continuellement, pour mieux correspondre aux besoins de la ville et de tous ceux qui œuvrent à améliorer son développement pour aujourd'hui et pour demain.

2 LES DONNÉES CLEFS 2013



AXE 1 LE BOUSCAT : UNE VILLE QUI AMÉLIORE DURABLEMENT SON CADRE DE VIE

CHIFFRES CLEFS 2013

- 14 agents sensibilisés à la gestion écologique et différenciée
- 7 espèces d'amphibiens et reptiles protégées au niveau européen
- 4 450 tCO₂ d'émission de GES de la ville
- 3,36 km de linéaire cyclable
- 4 sites pilotes pour les diagnostics nettoyage écologique
- 15 % de produits bio en restauration collective
- 13,20 € pour un abonnement mensuel à TBC pour les agents



OUVERTURE DU BOIS DU BOUSCAT (ACTION N°2)

Le bois a été ouvert au public autour de 3 moments forts d'inauguration :

- Mercredi 26 juin, une balade découverte est organisée en avant première pour un groupe de Bouscatsais intergénérationnel ; c'est l'occasion de recueillir les 1ères sensations, de parler œuvres d'art et espèces protégées.
- Vendredi 28 juin, un moment inaugural a permis à tous les acteurs locaux du projet, partenaires institutionnels, co-financeurs, associations, communes de la CUB, élus et services de la Mairie de partager le résultat de toute une démarche d'aménagement participative menée la ville. 200 personnes réunies !
- Samedi 29 juin, l'ouverture au public est accompagnée d'animations et de remise des 1ères documentations du Bois : plaquette espèces protégées, plaquette du projet et cartes postales insolites.
- En 2014, un programme d'animation permettra à chacun de découvrir ce lieu insolite au Bouscat.



AXE 2 LE BOUSCAT : UNE VILLE QUI FAVORISE LE LIEN, LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ

CHIFFRES CLEFS 2013

- 4 rencontres intergénérationnelles sur « l'école d'hier et d'aujourd'hui »
- 34 % de financement CAF sur la CTG dédié aux actions A21
- 25 agents ayant suivi des formations en lien avec l'accueil de personnes handicapées
- 4 boîtes à lire au Bouscat
- 100 personnes bénéficiant du dispositif « une place achetée = une place offerte »



INSTALLATION DE BOITES À LIRE (ACTION N°29)

Le phénomène mondial s'appelle le « book crossing », cela consiste à faire circuler les livres en les « libérant » dans la nature pour que d'autres les retrouvent et les lisent avant de les « relâcher ».

Au Bouscat, ce sont 4 boîtes, entièrement conçues et réalisées par les services techniques de la Mairie qui s'installent dans les quartiers. Alors venez partager vos lectures :

- Prenez et déposez un livre, un journal, une BD... gratuitement.
- Faites circuler les livres





AXE 3 LE BOUSCAT : UNE VILLE QUI DÉVELOPPE UNE VIE ÉCONOMIQUE RESPONSABLE

CHIFFRES CLEFS 2013

- 1 animation DD sur le marché dominical
- 20 marchés publics écoresponsables sur 31
- 2 temps d'animation sur le commerce équitable
- 9 bornes de récupération textile
- 63 % des foyers concernés par la collecte en sacs réutilisables



POLITIQUE D'ACHAT DURABLE À LA MAIRIE (ACTION N°37)

Après 3 années de participation à ce réseau, la Mairie devient membre de l'association Des réseaux aquitains des acheteurs publics responsables (3AR), par délibération du Conseil municipal du 22 janvier 2013.

L'3AR a pour objet d'accompagner ses membres à la mise en œuvre d'achats responsables ; elle poursuit les objectifs opérationnels suivants :

- Susciter l'intérêt des acheteurs, élus, équipes de direction, services techniques, administratifs et en charge des démarches de responsabilité, fournisseurs... et créer une dynamique ;
- Accompagner et faciliter les réalisations d'achats sur le plan technique, juridique et organisationnel ;
- Valoriser les retours d'expériences, évaluer les progrès réalisés ;
- Favoriser les échanges entre les membres et les autres acteurs pouvant contribuer aux achats responsables.



AXE 4 LE BOUSCAT : UNE VILLE QUI FAVORISE LE LIEN, LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ

CHIFFRES CLEFS 2013

- 500 guides écogestes distribués aux agents
- 112 contrats individuels de formation ayant une formation DD
- 20 à 24 enfants dans le club nature
- 4 associations engagées dans le DD ou un A21
- 1 labellisation nationale obtenue sur l'A21
- 100 % de prise en charge de la cotisation maintien de salaire par la Mairie



METTRE EN PLACE UNE DYNAMIQUE ÉCO-CITOYENNE

LE RUCHER PARTAGÉ DU BOIS DU BOUSCAT, UNE AVENTURE CITOYENNE (ACTION N°49)

23 Bouscatais volontaires motivés et prêts à s'engager répondent au 1er appel à candidature lancé par la Ville. Issus des différents quartiers du Bouscat, ces nouveaux apprentis apiculteurs suivent un programme d'ateliers, de la construction des ruches à la récolte du miel, piloté par le Pôle Développement Durable de la Mairie et animé par un apiculteur professionnel. Une vraie aventure humaine commence pour le partage de ruches et se renforce avec une saison lancée en 2013 mobilisant 14 nouveaux Bouscatais.



3 L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE

- Le développement durable : une action locale pour un bénéfice global.
- L'Agenda 21 bouscatais : un projet « à portée de main » pour agir ensemble.

5 FINALITÉS POUR EXPLIQUER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Développement durable vise le respect des ressources naturelles tout en garantissant une efficacité économique et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. D'après le rapport Brundtland présenté lors de la commission mondiale de l'environnement de 1987, il s'agit d'un mode de développement qui « répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Conscients de cette nécessité de repenser nos formes de développement, les nations ont adopté, lors de la conférence de Rio de 1992, le texte fondateur « la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement », accompagné d'un document de propositions « l'Agenda pour le XXIème siècle ». Ce texte appelle les organisations nationales et locales à mener des démarches reprenant les objectifs mondiaux à leurs échelles.

La France a adopté en 1996 sa stratégie de développement durable. Plus récemment, le Grenelle de l'Environnement et les lois Grenelle 1 et 2 qui en découlent facilitent la reconnaissance du Développement Durable. Ainsi une définition, inscrite dans la loi « grenelle II » du 12 juillet 2010 est posée :

Le développement durable est un mode de développement qui répond de façon concomitante et cohérente à 5 finalités :

- La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- La cohésion sociale et les solidarités entre les territoires et les générations,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- La consommation et production responsable.

Et retient 5 éléments déterminants de la démarche :

- Participation de tous les acteurs,
- Transversalité,
- Organisation du pilotage,
- Evaluation,
- Amélioration continue.

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

La Ville du Bouscat est engagée depuis près de dix ans dans des actions en faveur du Développement durable. En mars 2009, la démarche Agenda 21 communale est lancée avec la création d'une délégation au Développement durable et un Pôle dédié avec pour principaux objectifs :

- un Agenda 21 « à portée de main »,
- des actions concrètes intégrées dans une approche globale,
- la participation citoyenne et associative.

Les différentes phases de la démarche



La première étape de l'Agenda 21 du Bouscat a consisté à dresser un diagnostic complet de la commune au regard des finalités du développement durable. En consultant des professionnels, les élus, les services municipaux, mais surtout les Bouscatais eux-mêmes, la ville a souhaité que ce diagnostic tienne compte de la diversité des avis, des connaissances et des pratiques. Ce travail a permis de cerner les points forts et ce qui pouvait être amélioré au Bouscat, pour le développement de la ville.

Cette phase de dialogue et de réflexion a constitué la base de travail pour orienter l'action et aboutir à l'identification de 4 axes prioritaires ; les 4 grands défis que le Bouscat souhaite relever avec son Agenda 21. Autour de ces grands défis, s'articule le projet de territoire (le programme d'actions), c'est à dire ce que la commune engage concrètement pour poursuivre son développement de manière durable et responsable.

Adopté par le Conseil municipal du 15 mai 2012, ce programme qui comporte 52 actions est depuis, mis en œuvre par les services et en partenariat avec les acteurs locaux.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique locale plus large au niveau communautaire et départemental. Les partenaires institutionnels ont été associés à toutes les étapes de l'élaboration, au sein d'un comité de pilotage regroupant aussi les élus et les services. Le pilotage de la démarche est assurée par la responsable du Pôle développement durable de la ville en relation avec la Direction Générale des Services.

4 LA RECONNAISSANCE NATIONALE, ANALYSE CROISÉE

Le 19 février 2013, un courrier du cabinet du 1er ministre informait la Mairie de sa labellisation « Agenda 21 local France », dans le cadre du 7ème appel à projet national lancé sur les démarches en faveur de projet de développement territorial durable. Cette reconnaissance du ministère s'est basée sur une expertise regroupant grille de lecture du projet et entretiens téléphoniques. Des recommandations ainsi données à la Mairie constituent des pistes de travail possibles pour la durée de mise en œuvre de son Agenda 21 et un encouragement à progresser.

LES POINTS FORTS RELEVÉS PAR LE MINISTÈRE :

« La ville du Bouscat a établi un projet global et dynamique, tant dans sa démarche d'élaboration que dans les actions proposées.

L'Agenda 21 est bien ancré dans la réalité du territoire aquitain, associant l'ensemble des partenaires ainsi que les habitants qui, par divers moyens, parfois originaux, ont été largement sollicités.

Si les 4 axes stratégiques sont lisibles et accrocheurs, les actions manquent parfois de mise en perspective, notamment dans leur hiérarchisation. Cependant, deux actions phares s'en détachent et permettront des améliorations fortes et symboliques : l'aménagement et l'ouverture au public du bois de l'hippodrome ; la création de la maison de la vie éco-citoyenne.

En résumé, l'Agenda 21 pourra se vivre comme un projet territorial fédérateur, diffuseur de lien social permettant d'aller plus loin dans certains domaines de l'action municipale. Sa qualité permet à la commune de s'identifier à une ville durable, associant l'ensemble des acteurs et des institutions de la ville à son projet territorial.»

LES PISTES D'AMÉLIORATION RELEVÉES PAR LE MINISTÈRE :

« Concrétiser, en terme d'évaluation et d'amélioration continue, les 1ères pistes esquissées »

→ Analyse de la Mairie : depuis l'appel à reconnaissance, la ville a élaboré des fiches évaluatives pour chacune des 52 actions, regroupant une appréciation qualitative ainsi que des indicateurs de réalisation et de suivi. Un outil de reporting et d'évaluation reste à construire ou à acquérir pour une évaluation globale de la démarche et une consolidation de l'approche transversale.

« Etablir un plan d'actions annuel plus lisible, pour éviter la dispersion : sorte de synthèse feuille de route par année, sur la durée du projet »

→ Analyse de la Mairie : les actions ont chacune une échéance de lancement fixée par année sur toute la durée du programme d'actions. La programmation budgétaire permet aux services de planifier leurs actions annuellement et le rapport de développement durable (non obligatoire pour la ville) fait un état des réalisations année par année et des projet à venir.

« Approfondir la réflexion sur les enjeux prioritaires, pour renforcer la cohérence, lors d'une prochaine révision du projet et y intégrer les documents de planification communautaires »

→ Analyse de la Mairie : ce 1er plan d'actions a été voulu assez large et complet pour appréhender tous les thèmes à traiter et les champs du développement durable à investir par l'action. Le 2nd plan d'actions sera certainement plus resserré et permettra une hiérarchisation plus forte des enjeux pour le développement de la ville ou des éléments de méthode pour la démarche Agenda 21. La cohérence recherchée avec les démarches de planification communautaires se concrétise notamment par la complémentarité avec l'Agenda 21 de la CUB et l'élaboration du contrat de co-développement commune/CUB.

« Poursuivre la dimension participative en phase de mise en œuvre en créant, par exemple, un observatoire participatif des engagements »

→ Analyse de la Mairie : effectivement, la participation citoyenne et des partenaires institutionnels s'est allégée après l'adoption du programme d'actions. Toute l'énergie de l'Agenda 21 a été mise au profit de la mise en œuvre des actions et de l'implication des Bouscatais à ces actions (permanences info énergie, rucher partagé, jardin partagé, plan cyclable, ...). Les manifestations Semaine du développement durable et Fête des jardins constituent des moments de partage de l'Agenda 21 avec la population et les acteurs locaux. La participation citoyenne, très forte pendant les trois 1ères années de la démarche sera approfondie à partir de 2015 dans le cadre d'une politique globale de concertation mise en place sur la ville et dans la perspective de la maison éco-citoyenne.

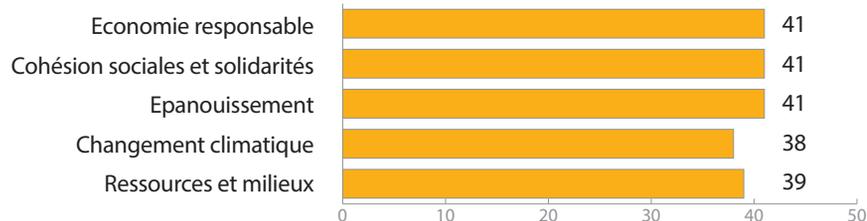
5 LE RÉSULTAT DES ACTIONS MENÉES SUR 2013

L'ANNÉE 2013 COMPTE DANS SA RÉALISATION :

- Les actions engagées en 2012 et poursuivies en 2013, soit 30 actions
- Les actions engagées en 2013, soit 18 actions dont 6 fléchées dans l'A21 en 2013 mais engagées en 2012
- Les actions fléchées en 2014 et engagées avant, soit 1 action

Au total, 49 actions sont en cours de réalisation sur la commune du Bouscat en 2013. Leur analyse permet de prendre la mesure des apports de l'action globale de la ville en matière de développement durable et des pistes d'amélioration ou des projets à venir.

Nombre d'actions qui concourent aux 5 finalités du Développement durable en 2013.



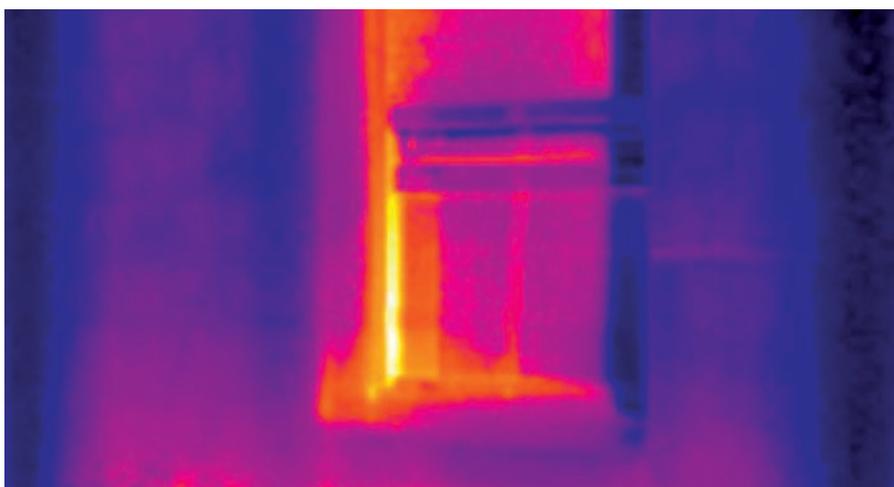
EN 2014, SERONT À ENGAGER :

- Les 3 actions du programme 2012/2015 :
 - L'action n°14 : améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments communaux
 - L'action n°16 : favoriser un aménagement paysager et environnemental
 - L'action n°17 : reconvertir les quartiers Est en quartiers durables
- Certains projets concrets des actions engagées depuis 2012 qui restent à mettre en œuvre. Ils sont identifiées dans chacune des évaluations par fiche action.



LE BOUSCAT : UNE VILLE QUI AMÉLIORE DURABLEMENT SON CADRE DE VIE

LES 17 ACTIONS MENÉES EN 2013 SUR LA COMMUNE





Le contexte global, quelques repères

1,8 million d'espèces animales et végétales recensées à la surface de notre planète ; pourtant la moitié des espèces vivantes pourraient disparaître d'ici un siècle. En France, d'après liste rouge UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) : 1 espèce d'oiseaux sur 4 menacée, 1 espèce de mammifère sur 10, 1 espèce de poisson sur 5.

20 % de la population mondiale consomme 80 % des ressources naturelles. Chaque année, plus 60 000 de ha terrains agricoles et de milieux naturels sont transformés en routes, habitations, zones d'activités, soit l'équivalent d'un Département comme les Deux-Sèvres tous les 2 ans.

10 kms de vélo tous les jours évitent le rejet, par l'usage d'une voiture, de 700 kg de CO₂ par an. Jusqu'à 5kms, le vélo est plus rapide que la voiture : un cycliste roule en moyenne à 15 km/h en ville contre 14 km/h pour une voiture.

Les Français passent plus de 80 % de leur temps dans des lieux clos (logement, moyen de transport, lieu de travail/école...). En France, 1/3 des logements sont mal ou insuffisamment aérés.

Depuis le 19ème siècle, l'Homme a considérablement accru la quantité de gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère. Entre 1970 et 2007, les émissions globales de gaz à effet de serre ont augmenté de 70 %.

Les engagements nationaux, quelques pistes

Les « 3 * 20 » d'ici à 2020 :

- réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre ;
- réduire de 20 % la consommation énergétique ;
- fixer à 23 % en 2020 la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale.

Engagements issus des lois Grenelle :

- mettre sous protection forte au moins 2 % du territoire terrestre métropolitain ;
- acquérir et préserver 20 000 hectares de zones humides.

La stratégie au Bouscat

Le Bouscat possède déjà un « cadre de vie » apprécié et jugé de qualité. La commune souhaite poursuivre son amélioration et son ancrage dans les enjeux du Développement durable, avec la valorisation et la mise en lien des espaces naturels et de biodiversité (espaces publics et jardins privés) et le soutien à la pratique du jardinage. Les actions initiées sur les nouvelles pratiques d'écomobilité sont à pérenniser et à amplifier afin de participer à la limitation de la place prépondérante de la voiture en ville. Enfin, les aménagements futurs doivent prendre en considération les principes du Développement durable pour s'intégrer au mieux au territoire et préfigurer ce que pourra être la ville de demain.

Les 6 objectifs poursuivis par l'Agenda 21 bouscatais

- Préserver la biodiversité et la nature dans la ville ;
- Réduire les consommations et préserver les ressources ;
- Diversifier les modes de déplacement ;
- Penser un environnement respectueux de la santé ;
- Accompagner les mutations de la ville par un aménagement durable ;
- Développer les pratiques de jardinage et de maraîchage.



RENFORCER L'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION SERVICES TECHNIQUES

La ville poursuit ses actions en faveur de l'entretien écologique des espaces verts et la formalise, tout en informant les Bouscatais, pour une meilleure appropriation des techniques utilisées et une meilleure acceptation de nouveaux critères de propreté et d'entretien.

PROJETS CONCRETS 2013

- Les agents du service espaces verts sont formés à la gestion différenciée et sur la gestion de la taille en espace boisé.
- Des actions de communication sont menées lors de la fête des jardins et lors de l'ouverture des serres municipales pendant la semaine du DD.
- Proposition et systématisation de solutions alternatives aux produits chimiques : aucun produit chimique n'est utilisé sur les espaces publics, les cultures des serres municipales, les espaces plantés et les parcs.
- Veille sur la dangerosité des produits : 1 agent a suivi une formation sur les mesures de sécurité liées à l'utilisation des produits phyto sanitaires ; 1 agent est certifié « certi-phyto ».
- Mise en œuvre du plan de gestion écologique du Bois du Bouscat.



Chiffres clefs 2013

- 100 % des sites** organisés en gestion différenciée.
- 14 agents** sensibilisés à la gestion écologique et différenciée.
- 2 temps d'information** à destination des Bouscatais.

A venir sur 2014

- Des formations pour l'habilitation de 7 nouveaux agents « certi-phyto ».

AMÉNAGER ET OUVRIR AU PUBLIC LE BOIS DE L'HIPPODROME

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ouverture et la protection du Bois de l'hippodrome permet de créer un lieu à portée pédagogique pour le grand public sur le thème de la biodiversité en milieu urbain. Il contribue au renforcement de la trame verte communautaire, tout en offrant un nouvel espace récréatif de proximité.

PROJETS CONCRETS 2013

- Ouverture au public du bois du Bouscat le 29 juin 2013.
- Elaboration de documentation publique : le guide du Bois, la plaquette espèces protégées et 4 cartes postales.
- Recrutement d'un agent pour la mise en œuvre de la gestion écologique et la sensibilisation du public.
- Après toute une phase de concertation pour l'élaboration du projet, la démarche d'implication des habitants et des acteurs locaux se poursuit à travers la mise en place d'un groupe de gestion du site, la poursuite du rucher partagé (saison 2) et la finalisation de la 1^{re} partie de l'entrée jardinée.
- Le projet est intégré dans les dispositifs européen, départemental et communautaire en faveur de la nature en ville, avec un cofinancement de 57,80 % du coût d'aménagement. De plus, le Bois est inscrit dans la démarche Atlas de la biodiversité portée par la CUB.



Chiffres clefs 2013

- 7 espèces** d'amphibiens et reptiles protégées au niveau européen.
- 12 artistes, 2 établissements scolaires, 2 associations** en convention, 1 école + 1 accueil de loisirs mobilisés sur l'aménagement.
- 37 Bouscatais** volontaires engagés sur le rucher partagé.

A venir sur 2014

- Réalisation de « la cabane du jardinier ».
- Labellisation du site en refuge Avifaune avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO).
- Création d'un jardin partagé sur l'entrée jardinée du champs de course.
- Lancement du 1^{er} programme d'animation du bois.

DÉVELOPPER LES ESPACES DE NATURE ORDINAIRE ET DE BIODIVERSITÉ

**ACTION
COUP DE
COEUR**

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Bien que le Bouscat soit un territoire urbain dense, les îlots verts tiennent une place importante du fait de la présence de cinq parcs, mais également du nombre élevé de jardins privés. L'élaboration d'une trame verte et bleue à l'échelle de la Communauté Urbaine de Bordeaux est pour la Ville une occasion de mettre en œuvre des actions pour renforcer la biodiversité.

PROJETS CONCRETS 2013

- Une étude de l'AURBA (agence locale d'urbanisme) fait apparaître sur les 828 ha de la Ville : 92 ha d'espaces verts « publics », 189 ha d'espaces verts « privés », soit 53 % du territoire en espaces verts. 10 arbres remarquables ont pu être repérés, cartographiés et seront intégrés dans la révision 3.1 du PLU.
- Poursuite de la végétalisation de la ville : deux toitures de bâtiments communaux ont été végétalisées (la cabane des jardiniers dans le parc de l'Ermitage et l'annexe du bâtiment presbytère). Tous les espaces retravaillés en profondeur le sont dans une démarche de plantation systématique de plantes favorables à la biodiversité (mélifères, épineuses...). Une introduction progressive d'arbres et arbustes fruitiers s'effectue sur le domaine public.
- Une étude CUB sur les abords de la voie ferrée de ceinture dans le quartier Godard « 55 000 ha de nature » est en cours pour déterminer un indice de la biodiversité en ville.
- L'Avant projet sommaire du tramway prévoit un aménagement paysager le long du corridor.

CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE NATUREL

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La ville vise l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel et le développement de l'intérêt des habitants pour leur environnement en les sensibilisant à la nature en ville et en valorisant le patrimoine naturel.

PROJETS CONCRETS 2013

- Après une 1ère phase de signalétique pédagogique des parcs en 2011, la réalisation se poursuit dans le bois du Bouscat en 2013 et 2014.
- Des actions d'amélioration de la connaissance des oiseaux communs des jardins sont menées dans le cadre de la Fête des jardins.
- 1 plaquette pédagogique « espèces protégées » du bois du Bouscat est disponible pour les visiteurs.
- La Mairie accompagne un projet de thèse porté par un étudiant de l'école nationale d'architecture sur l'arbre fruitier au Bouscat et notamment sur le quartier Godard/Providence.



Chiffres clefs 2013

4 000 m² d'espaces verts créés ou réhabilités.

Reste à programmer

- Le test d'une rue jardin en concertation avec des habitants volontaires.
- Le lancement d'un concours qualité paysagère et écologique auprès des habitants.
- L'extension du refuge Avifaune du bois sur d'autres sites de la commune.



Chiffres clefs 2013

3 sites équipés en panneaux de signalétique pédagogique.

2 sites couverts par une étude de biodiversité complémentaire.

A venir sur 2014

- Journée découverte et plaquette d'information Avifaune du bois.
- Proposition d'un programme d'animation grand public au Bois du Bouscat.

Reste à programmer

- Conception d'une boucle locale de valorisation du patrimoine communal : action non réalisée et à interroger sur la programmation A21 2012-2015.

CONNAÎTRE ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE COMMUNAL

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES



La commune du Bouscat est propriétaire d'un patrimoine important consommateur d'énergie. A ce titre, elle poursuit l'amélioration du fonctionnement des bâtiments ; ceci dans le cadre d'une politique énergétique globale qui fixe l'état des lieux, la stratégie, le plan d'action, le suivi et l'évaluation et les incidences financières.

PROJETS CONCRETS 2013

- *Un diagnostic complet de l'éclairage public a été réalisé. Il permet de prioriser les actions de modernisation des installations :*
 - 3 postes de commande d'éclairage public équipés d'un dispositif d'abaissement de la tension.
 - 2 sites (extension du parking Formigé et la rue Xavier Arnozan) équipés de luminaires dont la tension est abaissée et qui se remettent en tension grâce à des détecteurs de présence.
 - Remplacement systématique de l'éclairage existant par des lampadaires Led, lors de travaux d'aménagement de rues.
- *Le suivi de la consommation des bâtiments communaux se poursuit à partir des outils mis en place en 2012 (logiciel DeltaConsoExpert, télérelève des 15 compteurs les plus importants, diagnostics énergétiques).*

Chiffres clefs 2013

25 949 kwh d'économie d'énergie réalisée sur l'éclairage public (soit 2,1 % de la consommation).

A venir sur 2014

- Intégration dans le cadre du bilan carbone d'actions sur le poste Energie.
- Diagnostic énergie sur l'école Centre en partenariat avec l'Université Bordeaux 1.

Reste à programmer

- La réalisation d'un schéma directeur de l'énergie en lien avec le plan pluriannuel d'investissement et en partenariat avec l'agence locale de l'énergie (ALEC33).

RÉALISER UN BILAN CARBONE DE LA MAIRIE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le réchauffement climatique est devenu une préoccupation planétaire majeure ; les Gaz à Effet de Serre (GES) représentant un danger sans précédent pour le devenir de l'humanité. Parallèlement, l'épuisement des certaines ressources énergétiques est annoncé à l'horizon de 2050 selon certains experts. La ville, non assujettie à l'élaboration d'un plan climat ou d'un bilan carbone, fait ce choix prioritaire de définir sa contribution aux objectifs nationaux de réduction de GES.

PROJETS CONCRETS 2013

- *La réalisation d'un bilan carbone « patrimoine et services » de la ville a été engagé par le recrutement d'un bureau d'études et la mobilisation des élus et services aux différentes étapes de la démarche :*
 - Information et mobilisation sur l'enjeu Climat en comité de direction et groupe projet.
 - Collecte des données de mars à juin.
 - Présentation du profil des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de la ville en septembre.
 - Sensibilisation des agents des services : 8 sessions pour 234 agents.
 - Organisation des ateliers bilan carbone : 2 ateliers, 4 thèmes, 5 services et 14 agents présents.



Chiffres clefs 2013

4 450 t CO₂e = émission de GES de la ville, soit l'équivalent de :

- 440 fois le tour de la terre
- un village français de 486 habitants
- une ville indienne de 3 428 habitants

4 postes d'émissions principaux :

- 35 % = consommation d'énergie
- 25 % = intrants (achat et restauration collective)
- 20 % = déplacement dont domicile/travail des agents 43 %
- 19 % = immobilisation dont bâtiments 82 %.

A venir sur 2014

- Adoption du plan d'actions.

RÉDUIRE L'UTILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

**ACTION
COUP DE
COEUR**

Action 7

Face à l'objectif de préservation des nappes profondes de la Gironde (déficit de la nappe actuel de 20 millions de m³/an), la ville poursuit les actions de réduction des consommations de ses bâtiments et des espaces verts.

PROJETS CONCRETS 2013

- Suite au diagnostic technique réalisé en 2012 sur les compteurs d'arrosage, les actions de mise en conformité ont été réalisées.
- Un important diagnostic des bâtiments a permis de renseigner la base de données Delta Conso, point de départ pour le suivi des bâtiments.
- 124 équipements sanitaires optimisant l'utilisation de l'eau ont été installés dans le cadre de la reconstruction des salles du stade Jean Jaurès.
- 3 espaces paysagers ont été requalifiés en « jardins secs » ou avec goutte à goutte (Rue Baudin/Louisette, Place Jean Jaurès, Square des allées de Boutaut).

Chiffres clefs 2013

25 % d'économie d'eau réalisés sur le stade des écus.
6 fuites d'eau traitées.

A venir sur 2014

- Action de réutilisation de l'eau de la piscine.

Reste à programmer

- Mettre en place un schéma directeur de gestion de l'eau qui permette de définir une politique globale.
- Renforcer les solutions de récupération d'eau de pluie sur les bâtiments publics ou de recours à d'autres ressources (forage) ou autre (stade synthétique).

PROMOUVOIR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET D'EAU

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Mairie s'engage en faveur d'une diminution de la consommation énergétique de ses bâtiments (cf fiche action 5 et 7). Le développement durable relevant d'une responsabilité partagée, les Bouscatais seront sensibilisés à cette démarche de façon à adopter des comportements plus sobres.

PROJETS CONCRETS 2013

- Pour les Bouscatais : renforcement des permanences mensuelles info énergie et eau :
 - Des outils de communication supplémentaires ont été utilisés : nouvelle charte graphique, campagnes d'affichage, distribution de flyers sur les points municipaux, rubrique dédiée du site internet.
 - Une opération de distribution de kits d'économie d'eau a été organisée lors de la semaine du développement durable.
 - Un courrier de promotion des permanences Info Energie est adressé auprès des 52 agences immobilières du Bouscat.
 - L'eau était le thème central de la Fête des Jardins.
- Pour les agents Mairie : renforcement de la sensibilisation :
 - Le guide N°2 de l'éco-responsabilité et des stickers éco-gestes ont été diffusés à l'occasion de la semaine du développement durable sur les économies d'eau et d'énergie,
 - Des conseillers Info Energie et eau ont proposé une animation auprès des agents.
 - Un suivi des consommations a été mis en place sur 3 sites pilotes : Mairie, DST, CCAS.

Action 8

Chiffres clefs 2013

26 contacts en permanences (contre 20 en 2012).
31 kits distribués à la population.
3 manifestations proposant une animation sur les économies d'énergie et eau.

A venir sur 2014

- Lancement du projet européen MAC EAU : distribution de kits d'économie d'eau à l'échelle de la commune en partenariat avec le Smegreg (syndicat mixte de gestion des eaux de la Gironde) et le Conseil général.
- Une distribution de kits d'économie à tous les agents et élus de la collectivité à l'occasion des vœux du Maire.

POUR SUIVRE LA RÉALISATION D'UN PLAN VÉLO

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Dans le cadre du contrat de co-développement, la Mairie élabore un plan cyclable en partenariat avec la CUB, Vélocité et en concertation avec les Bouscatais. Ce plan cyclable a pour objet d'étudier des scénarios techniques facilitant les déplacements vélos dans un contexte urbain dense et contraint. La ville cherche à élargir ce plan cyclable à une véritable politique vélo, tenant compte ainsi de toutes les modalités de développement du vélo (stationnements, services, sensibilisation, communication).

PROJETS CONCRETS 2013

- 3^e année de mise en œuvre du plan cyclable avec la réalisation de :
 - 2 nouveaux itinéraires « bvd/ bois du Bouscat » et « ravezies/centre ville ».
 - 2 nouveaux quartiers apaisés : Providence (une partie de n°2) et Rue Billon-Rue Pasteur (n° 1b) en cours de finalisation.
 - réunion annuelle du Comité de pilotage partenarial (Mairie, CUB, Vélocité) le 19 novembre.
- Etude pour un réaménagement de l'ancienne voie ferrée (Godard/ravezies) en voie verte ; réflexion inscrite dans le cadre de l'opération 55 000 ha de nature de la CUB.
- 3^e édition (2013/2014) du dispositif des Ambassadeurs du vélo en partenariat avec la CUB et l'association Unicité. Au delà des objectifs opérationnels définis par la CUB (accompagnement individuel, mission de « patrouilleurs », test de VAE, les ADV du Bouscat ont développés des actions avec les acteurs locaux :
 - Animations sur la Fête des jardins et Semaine du DD.
 - Ateliers découverte avec l'accueil de loisirs 10/12.
 - Animation lors du forum santé avec le BIJ.
- A destination des jeunes Bouscatais, des expériences de pédibus ou vélobus restent à tester avec les écoles.
- La Ville a fait le choix de ne pas reprogrammer une manifestation dédiée au déplacement. Des animations sont proposées de façon récurrente sur les autres événements de la ville.

Chiffres clefs 2013

- 10 actions engagées par les Ambassadeurs du vélo.
- 26 arceaux CUB sur 8 sites et 74 Mairie sur 22 sites.
- 3,36 km de linéaire cyclable.

A venir sur 2014

- Les aménagements : 2 nouveaux itinéraires : « Bvd Bruges » et « Est-ouest » + 2 nouveaux quartiers apaisés : quartier barrière du médoc (rue Pasteur jusqu'à rue Léo Lagrange) ; quartier Jaurès/ Godard (2^{de} partie à étudier).
- 12 arceaux vélos supplémentaires seront installés sur la place Gambetta et sur le domaine privé communal.
- Aménagement de la voie verte Avenue Lyautey.
- Elaboration d'une plaquette d'information sur le plan cyclable.

DÉVELOPPER L'ÉCOMOBILITÉ SOUS TOUTES SES FORMES

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Dans une logique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des déplacements, un ensemble de mesures pourront encourager et inciter l'utilisation de modes de transports doux et à une nouvelle conception de la mobilité.

PROJETS CONCRETS 2013

- Réalisation de schémas de circulation par la CUB dans la perspective de l'arrivée de la ligne D du tramway.
- Déploiement d'une démarche « code la rue* » : Cette action est portée dans le cadre du plan cyclable innovant (fiche action n°9). Les aménagements qui sont réalisés (zone 30, zone de rencontre, itinéraires) sont constitutifs de la démarche du code de la rue.
- Partenariat mené avec la société de véhicule en libre service BlueCub pour l'installation d'une station sur le parking des services techniques.

Chiffres clefs 2013

- 5 véhicules électriques BlueCub.
- 1 périmètre « zone piétonne » en centre ville le soir.

Reste à programmer

- Elaborer un schéma ou document d'information sur l'écomobilité au Bouscat.
- Organiser une randonnée roller.
- Etendre le périmètre sans voiture/ voie piétonne.
- Etudier un partenariat pour une station d'autopartage.

INFO : LE CODE DE LA RUE

Engagé en 2006, le code de la rue au niveau national a abouti concrètement au décret du 30 juillet 2008 qui a introduit le principe de prudence du plus fort vis à vis du plus vulnérable, la zone de rencontre, a précisé les règles relatives aux zones 30 et aux aires piétonnes et a généralisé le double sens cyclable dans les rues à sens unique des zones de rencontre et zones 30. Le décret du 12 novembre 2010 a introduit de nouvelles avancées et notamment le principe de prudence pour la sécurité des piétons.

METTRE EN PLACE UN PLAN DE DÉPLACEMENT D'ADMINISTRATION

**ACTION
COUP DE
COEUR**

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le constat est fait aujourd'hui d'une forte utilisation de la voiture individuelle lors des déplacements des agents de la Mairie. Lors de réunions de concertation, les Bouscatais ont mis en avant l'intérêt d'agir en faveur de l'exemplarité de la Mairie à travers son écomobilité.

PROJETS CONCRETS 2013

- 1^{re} étude des déplacements des agents : géolocalisation des domiciles, enquête réalisée dans le cadre du bilan carbone de la ville :
 - 38 % de taux de réponse à l'enquête.
 - 99 % des déplacements professionnels des agents effectués en voiture.
- la Mairie met à disposition des agents 3 vélos à assistance électrique et 1 vélo classique ; certains services se sont dotés d'un vélo dont la police municipale.
- la Mairie finance, comme la loi l'impose, 50 % du coût des abonnements au transport en commun et a négocié avec le délégataire TBC 20 % supplémentaires.
- La rubrique « EntreBouscatais » du site internet de la ville et les autres sites permettent à ceux qui le souhaitent de trouver une solution de co-voiturage. Il est cependant nécessaire de renforcer la sensibilisation sur ces sujets.
- Le renouvellement du parc automobile de la ville s'effectue en intégrant les critères d'achat en faveur des véhicules propres.
- Dans le cadre du PER (plan d'écoresponsabilité interne), le 3^e thème portant sur les déplacements, une 1^{re} mobilisation des agents a été effectuée.



Chiffres clefs 2013

2 130 000 km soit 53 fois le tour de la terre/an = déplacement domicile travail des agents.

8 % des répondants déclarent utiliser les transports en commun (TC).

13,20 € = coût d'un abonnement mensuel aux TC pour les agents.

A venir sur 2014

- Lancement d'une démarche Plan de déplacement d'administration .
- Offre de formation à l'éco-conduite.
- Journée de sensibilisation au déplacement des agents lors de la Semaine du DD.

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHÉ DE NETTOYAGE ÉCOLOGIQUE SUR TOUS LES BÂTIMENTS DE LA MAIRIE

**ACTION
PHARE!**

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le nettoyage des locaux conduit à une pollution intérieure et par conséquent à une exposition des occupants aux molécules chimiques pouvant avoir des impacts négatifs sur la santé. Les plans nationaux et régionaux de santé environnementale définissent des actions pour l'amélioration de la qualité de l'air intérieur. La Mairie met en place une action transversale visant à la réduction des pollutions dans ses bâtiments et à la sensibilisation des usagers à ces questions de société.

PROJETS CONCRETS 2013

- La Mairie a signé une convention avec l'association HSEn (habitat santé environnement) pour un accompagnement et une expertise technique à toute la démarche :
 - Sensibilisation des agents.
 - Réalisation de diagnostics de site.
 - Elaboration de l'assortiment des produits.
 - Elaboration des éléments du marché public.
- 180 agents ont été formés en session d'1/2 journée à la santé environnementale et au nettoyage écologique

INFO : QUALITÉ DE L'AIR

« En France, selon les indicateurs globaux de détrimement sanitaire utilisés par l'OMS (organisation mondiale de la santé), les coûts des effets d'une mauvaise qualité de l'air intérieur sont estimés entre 12,8 et 38,4 milliards d'€ par an ».



Chiffres clefs 2013

4 sites pilotes pour les diagnostics.

50 % de type de produits identifiés en moins.

A venir sur 2014

- Passation du nouveau marché de nettoyage écologique.
- Distribution d'un guide à destination des agents et des usagers du service public et organisation de temps d'information.

Reste à programmer

- Modification de la prestation de nettoyage confiée à une entreprise extérieure.

EXPÉRIMENTER LES CRÈCHES SAINES ET DURABLES

PILOTAGE SERVICE : PÔLE SOCIAL

Le changement de nos comportements est nécessaire pour résoudre les crises actuelles. La crèche est un lieu idéal pour inciter aux gestes responsables de par son rôle d'éducation auprès des enfants et du lien privilégié entretenu avec les parents. La Ville construit avec tous les acteurs un plan d'action spécifique à la structure.

PROJETS CONCRETS 2013

- La formation des agents d'entretien des crèches collectives et des assistantes maternelles de la crèche familiale au nettoyage écologique (cf action n°12) permet une prise de conscience et une évolution des habitudes professionnelles.
- Les crèches bénéficient d'espaces verts importants, certaines avec des petites plantations ; des actions plus concrètes pourront être étudiées.
- L'activité physique est une action favorisée dans les crèches où les agents accompagnent le développement psycho-moteur de chaque enfant.
- La sensibilisation des agents à travers les éco-gestes encourage des comportements individuels plus responsables. Des initiatives sont portées mais il reste à développer des actions collectives et structurelles notamment pour la gestion des déchets.
- La mise en place des plateaux repas dans les crèches (pour les grands) participe à la réduction des déchets.



Action 13

Chiffres clefs 2013

- 100 % des agents formés au nettoyage écologique.
- 48 % des agents (y compris les assistantes maternelles) venant travailler sans voiture.

A venir sur 2014

- Lancement de l'actualisation du projet social Petite enfance.
- Démarrage du projet ECO-CRECHE sur le quartier Godard (ouverture du service prévu en 2017).

Reste à programmer

- L'élaboration d'une charte ou un guide des crèches durables.
- L'intégration des critères DD dans les marchés Alimentation, Achat de matériel et Rénovation bâtiment et la formation des agents sur ces sujets.

PROPOSER UNE RESTAURATION COLLECTIVE PLUS RESPONSABLE

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Le Grenelle de l'environnement impose l'utilisation de 20 % d'aliments issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective. Au-delà de cette préoccupation de santé environnementale, une restauration collective plus responsable traite des questions sociales et économiques liées aux circuits courts, au commerce équitable, au changement climatique.

PROJETS CONCRETS 2013

- Le nouveau marché de restauration municipale a été conclu pour une durée de 4 ans (du 1 août 2013 au 31 juillet 2017). Au delà des obligations de sécurité alimentaire et de qualité nutritionnelle pesant sur le nouveau prestataire de la Ville (ELIOR), l'approche DD est particulièrement prise en compte dans les critères de sélection de l'offre (bilan carbone/repas, plan de réduction des GES sur la durée du contrat, nombre d'heures d'insertion professionnelle, politique de recyclage des déchets) et dans le cahier des charges (produits bio, circuits courts, saisonnalité, commerce équitable, etc).
- Depuis la mise en œuvre de ce contrat, la commune assure de manière prioritaire un suivi qualitatif et quantitatif de la prestation fournie.
- Une sensibilisation des enfants se fera sur différents thèmes : gaspillage alimentaire, production locale.
- Des formations des agents de la restauration collective sont prévues.



Action 15

Chiffres clefs 2013

- 1,878 kg Eq CO₂ par repas = bilan carbone d'un repas.
- 15 % de produits bio et 15 % de produits issus de filières durables.
- 165 producteurs locaux (rayon < 200 km) approvisionnent la cuisine centrale.

A venir sur 2014

- Mise en place d'une solution de barquette compostable ou recyclable.
- Mise en place du plan de réduction du bilan carbone des repas.
- Bilan de l'atteinte des objectifs fixés à la fin des deux 1^{ères} années du contrat.

AMÉLIORER LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

**ACTION
COUP DE
COEUR**



Action 18

Chaque individu a sa propre sensibilité sonore. Cependant, les effets du bruit sur la qualité du cadre de vie et ses risques sur la santé peuvent être évalués de façon objective. La ville et la CUB élaborent un diagnostic pour mieux connaître l'environnement sonore des Bouscatais et mettent en œuvre des mesures efficaces.

PROJETS CONCRETS 2013

- Le Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement est voté en conseil municipal de Septembre et publié : version en consultation à l'accueil des Services Techniques et sur le site internet de la Ville.
- Une attention particulière est mise en œuvre pour tous les chantiers réalisés à proximité des zones d'habitation : la charte « chantiers propres » communautaire est jointe aux cahiers des charges ou est rappelée préalablement aux démarrages de chantiers de construction.

Chiffres clefs 2013

- 100 % des chantiers engagés dans une démarche de « chantier propre ».
- 9 % de la population exposée à un bruit gênant de jour.

A venir sur 2014

- Mise en place d'un comité de suivi annuel par la CUB.

DÉVELOPPER LES JARDINS PARTAGÉS

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES



**ACTION
COUP DE
COEUR**



Action 19

La ville du Bouscat propose une offre en jardins de proximité intéressante. Sur des terrains lui appartenant ou relevant la CUB ou du domaine privé, sont exploités des jardins familiaux. Cette action, inscrite dans l'évolution du quartier de la zone Godard, contribue à l'organisation et l'animation de ces jardins.

PROJETS CONCRETS 2013

- Un plan topographique a été réalisé par un géomètre ; un rapport de thèse, proposant notamment une parcelle d'arbres fruitiers est en cours d'élaboration.
- Un principe de règlement a été rédigé et sera validé au travers des conventions d'occupations qui seront à viser par les jardiniers.
- Des travaux de drainage d'une partie des parcelles Mairie doivent permettre de les assainir et proposer des animations sur ce nouvel emplacement exploitable.

Chiffres clefs 2013

- 4 251 m² de jardins familiaux.
- 10 parcelles.

A venir sur 2014

- Signature des conventions d'occupation avec les jardiniers.
- Réfléchir à l'animation/gestion de la parcelle Mairie.

Reste à programmer

- Proposer avec les jardiniers un programme de gestion écologique.

VALORISER DES ESPACES DE MARAÎCHAGE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**ACTION
COUP DE
COEUR**



Action 20

A l'échelle de la CUB, les zones maraîchères exploitées occupent 130 hectares. Le Bouscat était autrefois une terre maraîchère. En 2000, il existait cinq exploitations agricoles sur la commune, soit 0,2% de la surface du Bouscat. Ces espaces agricoles peuvent constituer des supports de production de ressources alimentaires de qualité et sont porteurs de créations d'emplois.

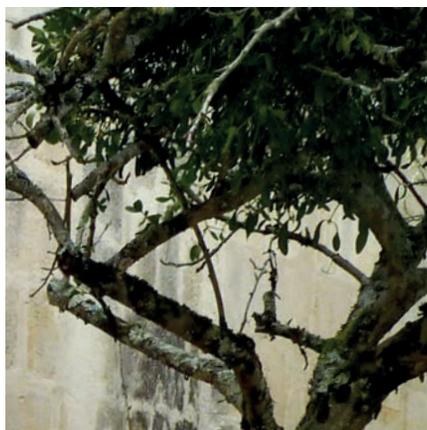
PROJETS CONCRETS 2013

- Action reportée en 2015 ou 2016, suivant les nouvelles orientations municipales et budgétaires.



LE BOUSCAT : UNE VILLE QUI FAVORISE LE LIEN, LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ

LES 12 ACTIONS MENÉES EN 2013 SUR LA COMMUNE





Le contexte global, quelques repères

2,6 milliards de personnes vivaient avec moins de 2 dollars par jour en 2005 (rapport ATD Quart – Monde).
En France, le retard des enfants en sixième est de 35 % pour les enfants des familles les plus pauvres et de 12 % pour les plus aisées.

6 ans et demi est le nombre d'années supplémentaires que peut espérer vivre un cadre de 35 ans par rapport à un ouvrier.

85 % des parents isolés sont des femmes.

29,9 % et 44 % sont le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) et des seniors (plus de 55 ans) en France en 2011.

Entre 280 000 et 23 650 000 personnes handicapées, selon le périmètre utilisé et 3,97 millions de personnes en 1999 se déclaraient titulaires d'un taux d'incapacité reconnu officiellement, soit 6,8 % de la population.

Les engagements nationaux, quelques pistes

- D'ici 2020, rénover les 800 000 logements sociaux les plus consommateurs en énergie.
- Rendre public un atlas triennal des inégalités sociales et environnementales par territoire.
- Garantir l'accessibilité des transports et des établissements recevant du public à l'horizon 2015.
- Réduire de 25 % le pourcentage de la population n'ayant jamais fréquenté de lieu culturel.

La stratégie au Bouscat

Le Développement durable vise à ce que chaque être humain vive dignement, dans un environnement social de qualité. De par les caractéristiques de sa population, Le Bouscat souhaite renforcer les initiatives et saisir les opportunités pour rapprocher les personnes de classes sociales différentes et les différentes générations. L'animation de la ville et la solidarité participeront à renforcer le lien social en intégrant les enjeux du Développement durable. La lutte contre l'isolement et contre le développement de la précarité des publics les plus fragiles passera notamment par le renforcement de l'accessibilité aux services, aux lieux publics mais aussi à l'information et à la culture.

Les 4 objectifs poursuivis par l'Agenda 21 bouscatais

- Développer la mixité intergénérationnelle et sociale.
- Lutter contre l'isolement et la précarité.
- Favoriser l'accessibilité de tous aux services.
- Inscrire le Développement durable dans l'animation de la ville.

ACCOMPAGNER L'ACCESSIBILITÉ AU LOGEMENT

PILOTAGE SERVICE : PÔLE SOCIAL

Les disponibilités foncières liées au déménagement des concessionnaires automobiles et à l'arrivée du tramway permettent l'émergence de nouveaux projets d'aménagement, notamment dans le cadre de l'opération « 50 000 logements ». La commune du Bouscat cherche à maintenir son effort de production de logements locatifs conventionnés.

PROJETS CONCRETS 2013

- L'inventaire de 2013 a permis de chiffrer à 2532, le nombre de logements mis en service au 1^{er} janvier 2012.
- La création de la résidence Oréa par Aquitanis en centre ville propose 26 logements locatifs sociaux inscrits dans un nouveau concept de résidence solidaire : l'ambition est de faciliter les rencontres et le partage entre des jeunes couples avec enfants et des personnes âgées. Une salle commune, une coursive arborée et deux jardins partagés intégrés au bâti permettront de développer les relations intergénérationnelles au sein de la résidence. L'animation des activités partagées sera réalisée en partenariat avec la Ville.



Chiffres clefs 2013

21,66 % de logements conventionnés.

A venir sur 2014

- Mise en service de la résidence Oréa.
- Construction d'une résidence avec Domofrance (Avenue de Tivoli) avec 27 locatifs sociaux.

Reste à programmer

- Une approche en parcours résidentiel pour des futures constructions.

DÉVELOPPER DES TEMPS DE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE SOCIAL

L'augmentation de la part des aînés sur la commune pose la question de leur participation à la vie locale et des relations intergénérationnelles ; ceci, sur une commune qui accueille par ailleurs une part non négligeable d'enfants et de jeunes, encadrés par des structures socio éducatives, dont certaines se sont déjà mobilisées sur des actions intergénérationnelles.

PROJETS CONCRETS 2013

- Mise en place d'un groupe de travail mobilisant les acteurs susceptibles d'être concernés, lequel est chargé de :
 - Préciser les finalités des actions à développer.
 - Recenser et explorer les thématiques de savoirs et savoir-faire pouvant potentiellement constituer des supports d'échanges intéressants.
 - Etablir un cadre déontologique des actions.
 - Statuer sur un programme d'actions annuel.
 - Prévoir les modalités de son suivi et de son évaluation.
- Le projet « L'école d'hier et d'aujourd'hui » a permis l'organisation de rencontres entre les résidents de la RPA Mieux Vivre et les enfants de l'école Jean Jaurès. De juin (faisabilité du projet) à décembre (mise en place effective des rencontres), les différents acteurs (coordinatrice Pôle senior et dépendance, enseignants de l'école Jean Jaurès, directrice, agents et résidents de RPA) se sont réunis pour construire le projet collectivement.
- Tous les mercredis midi, les repas des enfants de l'accueil de loisirs se font à la RPA La Bérengrère.

**ACTION
COUP DE
COEUR**



Chiffres clefs 2013

4 rencontres intergénérationnelles sur « l'école d'hier et d'aujourd'hui ».

70 personnes concernées.

33 repas intergénérationnels du mercredi.

A venir sur 2014

- Poursuite des actions engagées.

Reste à programmer

- Organiser des conversations d'histoires dans les RPA.
- Créer des « accueils de loisirs » avec des activités plus adaptées aux seniors.

RENFORCER LES ACTIONS À DESTINATION DES PERSONNES FRAGILES ET DÉPENDANTES

PILOTAGE SERVICE : PÔLE SOCIAL

La société aujourd'hui est marquée par une fragilisation de certains publics et par une augmentation de la dépendance des personnes. La Mairie poursuit des actions déjà engagées et crée un Pôle de coordination Senior et dépendance.

PROJETS CONCRETS 2013

- En mai 2013, une coordinatrice séniors-dépendance a été recruté pour mettre en place le projet.
- Les formations de professionnalisation des aides à domicile se poursuivent ainsi que les groupes de parole pour la prévention des risques psycho socio, la formation aux éco-gestes, le travail interne sur le portage de repas, en lien avec le nouveau prestataire.
- En octobre, la Mairie a organisé la 3^e édition de la semaine bleue. Cet événement national sensibilise l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.
- Un transport en bus est organisé 1 fois/mois pour les résidents des RPA ; le portage de livres à domicile avec La Poste continue.



Chiffres clefs 2013

5 partenaires mobilisés sur la semaine bleue.

1 démarche qualité engagée sur le Service d'aide à domicile.

Reste à programmer

- Activités associatives au sein de l'EHPAD « les balcons de Tivoli ».
- Mis en place d'un bureau information senior.
- Service de gestion des documents administratifs.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE SOCIAL

La présence de niveaux de revenus élevés sur la commune peut faire écran à des situations de précarité, elles mêmes accrues par une conjoncture économique difficile et des taux d'effort importants sur le poste « logement ». L'ancienneté du parc résidentiel de la commune est susceptible de peser négativement sur les budgets des ménages. La ville poursuit le travail mené dans le cadre de l'action sociale et l'élargit à d'autres publics ou d'autres dispositifs.

PROJETS CONCRETS 2013

- Action qui reste à programmer au delà de ce qui est prévu dans le cadre du FSL (Fond Social du Logement).

INFO : PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

« Est en situation de précarité énergétique au titre de la présente loi une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». (loi Besson du 31 mai 1990)

La précarité énergétique constitue une forme de « double peine » : les 20 % des ménages les plus pauvres consacrent à l'énergie une part de budget 2,5 fois plus élevée que les 20 % les plus riches (source ADEME).



METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE « VEILLE SOCIALE »

PILOTAGE SERVICE : PÔLE SOCIAL

**ACTION
COUP DE
COEUR**

La délimitation du contrat urbain de cohésion sociale au quartier de l'Hippodrome n'est pas exclusive de situations de précarité et d'isolement qui sont plus diffuses sur la commune. La veille sociale est concomitante de l'analyse des besoins sociaux menée en collaboration avec l'UDCCAS 33.

PROJETS CONCRETS 2013

- La veille sociale se traduit chaque année par un travail partenarial mené avec 7 partenaires mobilisés. Des bilans d'activités permettent le suivi et l'évaluation des actions menées.



Action 25

A venir sur 2014

- Elaboration d'un cahier des charges pour une nouvelle ABS (analyse des besoins sociaux) et restitution du travail en décembre.

INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

PILOTAGE SERVICE : PÔLE JEUNESSE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

La Mairie poursuit les politiques contractuelles qu'elle mène avec ses différents partenaires en interrogeant les actions menées au regard des enjeux locaux et globaux du développement durable.

PROJETS CONCRETS 2013

- L'ensemble des actions menées dans le cadre des politiques contractuelles contribue aux enjeux du développement durable, notamment ceux portant sur le « Vivre ensemble ». La démarche méthodologique répond aux éléments déterminants du DD (pilotage, approche partenariale, évaluation).
- Dans le cadre de la CTG (convention territoriale globale), des animations tout public Agenda 21 ont été soutenues par la CAF (caisse d'allocations familiales).
- Le CLSPD (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) a accompagné les Journées Jeunesse et Citoyenneté, un théâtre forum autour des violences à l'encontre des personnes âgées, des formations à la lutte contre les discriminations pour les agents.
- Le CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) a inscrit la relance du journal de quartier et la continuité du projet « l'École dans tous les sens ».
- Le Contrat enfance jeunesse (CEJ) a intégré la mise en place d'un nouvel accueil de loisirs associatif (association LABCEDEFG).
- Réforme des rythmes scolaires : élaboration du Programme Éducatif De Territoire (PEDT) en concertation et conception des Temps Éducatifs Municipaux (TEM) intégrant des cycles Développement Durable.



Action 26

Chiffres clefs 2013

34 % de financement CAF sur la CTG dédié aux actions A21.

A venir sur 2014

- Lancement de l'étude sur le diagnostic animation locale.
- Poursuite du travail sur le plan stratégique des quartiers prioritaires de la CUB.
- Mise en place des TEM.

Reste à programmer

- Réflexion sur de nouveaux dispositifs (programme local de citoyenneté...).

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS, ESPACES ET SERVICES PUBLICS



PILOTAGE SERVICE : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

La loi handicap de 2005 a rendu obligatoire la mise en accessibilité de pratiquement tous les bâtiments recevant du public, pour l'échéance de 2015. La Mairie répond à cette obligation et souhaite élargir la réflexion à toutes les personnes en situation de handicap physique ou intellectuel.

PROJETS CONCRETS 2013

- La Commission Communale d'Accessibilité s'est réunie 3 fois. Depuis 2010, l'accessibilité moyenne des bâtiments est passée de 37 % à 50 %.
- 154 000 € ont été consacrés à l'amélioration de l'accessibilité sur 7 sites dont le centre administratif et 4 sites scolaires.
- De nouvelles places de stationnement sur le domaine public ont été aménagées pour les personnes à mobilité réduite.
- Des formations spécifiques pour les agents à l'accueil d'enfants portant un handicap dans le milieu scolaires et en ALSH ont été menées avec le CNFPT.
- 1 agent Mairie suit une formation au langage des signes.



Chiffres clefs 2013

8 places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite créées.
25 agents ayant suivi des formations en lien avec l'accueil de personnes handicapées.

A venir sur 2014

- Finalisation du plan de mise en accessibilité.
- Formation à l'accueil du public dont le public handicapé, à la médiathèque.
- Poursuite de formations pour les autres services.

Reste à programmer

- Adoption d'un plan d'accès à l'emploi (emplois réservés).

FAVORISER L'IMPLICATION DE TOUS DANS LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE



PILOTAGE SERVICE : CULTURE, ANIMATION, ASSOCIATION

La tendance observée au repli sur la sphère privée, au développement des attitudes consuméristes et la faible implication dans la vie sociale locale renvoient à l'anonymat et aux risques d'isolement. Les associations de solidarité active et/ou de loisirs, nombreuses et réparties sur les différents quartiers, représentent une ressource très intéressante pour la vie sociale locale. La Mairie renforce son soutien et organise son pilotage.

PROJETS CONCRETS 2013

- Réflexion menée sur le projet de Conseil de la vie associative : instance de concertation qui a pour but de faire participer les associations à la réflexion sur le fonctionnement de la Maison de la Vie associative et Eco-citoyenne et la Vie associative locale.
- La forme actuelle de la Bourse du bénévolat n'a pas apporté les résultats espérés mais son positionnement à l'accueil de la Mairie reste un symbole fort de l'implication municipale en faveur des associations et cet outil sert de relais. Sa modernisation est conditionnée à la refonte du site Internet de la Ville même si la rubrique « Entre Bouscatsais » apporte une 1ère amélioration.
- Une forte participation et un réel engouement des bénévoles a assuré le succès de la deuxième édition du pique nique des bénévoles sur le Dress Code « Bleu et Blanc ».



Chiffres clefs 2013

15 associations et **12 bénévoles** inscrits à la bourse du bénévolat.
111 participants au pique nique des bénévoles malgré la pluie !

A venir sur 2014

- Mise en place du conseil de la vie associative.
- Inscription de la bourse du bénévolat sur le nouveau site internet.
- Implication des associations à l'organisation du pique nique des bénévoles.

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES DANS LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PILOTAGE SERVICE : CULTURE, ANIMATION, ASSOCIATION

Les associations participent à la vie sociale locale. Elles peuvent introduire progressivement les enjeux du développement durable pour s'inscrire dans la dynamique communale et à plus grande échelle.

PROJETS CONCRETS 2013

- La mise en place d'une sensibilisation au développement durable à destination du milieu sportif se fait pour l'instant de façon ponctuelle avec les partenaires intéressés, tels que l'USB rugby ou l'Aïkido en contact avec la Mairie. Cette action sera renforcée par :
 - la rédaction d'un questionnaire « implication dans le DD » à destination dans un premier temps de chaque club de l'USB.
 - la mise en place d'un groupe de travail, réunissant les élus concernés, le Comité directeur de l'USB (témoignage des clubs déjà engagés et échange avec des personnes ressources, experts - bénévoles ou institutionnels-).
- Les « boîtes à lire » ont été installées et inaugurées pendant la Semaine du DD aux Parc de l'Ermitage, Parc de la Chênenaie, Parc Marceau et à la Maison de Quartier Angevin. Le suivi de ces boîtes est assuré par des associations (Ricochet, JLN, l'ASEC) et par la médiathèque.



Chiffres clefs 2013

4 boîtes à lire au Bouscat.
50aine de livres en circulation par boîte.

A venir sur 2014

- La structuration de l'action « DD en milieu sportif ».

Reste à programmer

- D'autres boîtes à lire au Bouscat.
- Rédaction d'une charte des valeurs partagées associatives.

SOUTENIR LA CRÉATION CULTURELLE

PILOTAGE SERVICE : CULTURE, ANIMATION, ASSOCIATION

Le changement des représentations et la recomposition du rapport des habitants à leur cadre de vie, cohérent avec les finalités du DD, s'inscrivent dans une démarche de valorisation constructive et créative des spécificités culturelles locales (plutôt qu'un processus d'uniformisation de la culture urbaine).

PROJETS CONCRETS 2013

- La salon du livre constitue une manifestation phare de la ville. La nouveauté de l'édition 2013 a été la mise en place d'une journée professionnelle sur La Littérature jeunesse et le multilinguisme.
- Depuis 2012, le Salon du Livre est inscrit dans le Contrat de co-Développement de la CUB, reconnaissant ainsi la dimension communautaire de l'évènement.
- C'est une manifestation « écoresponsable » (cocktail bio, co-voiturage, hébergement de proximité, accessibilité, optimisation de la communication).



Chiffres clefs 2013

92 rencontres, ateliers ou expositions.
1 boucle magnétique installée pour les personnes mal entendant.

A venir sur 2015

- La proposition d'actions de création culturelle dans le cadre du prochain équipement culturel - médiathèque.

DÉVELOPPER DES ACTIONS POUR LES PUBLICS ÉLOIGNÉS DE LA CULTURE

PILOTAGE SERVICE : MÉDIATHÈQUE

**ACTION
COUP DE
COEUR**

Action **31**

Quatrième pilier du DD, l'accès de tous à la culture et à ses différentes formes d'expression répond à un souci d'équité et constitue un vecteur potentiel de renforcement du lien social. La Ville poursuit ses actions et étudie de nouveaux dispositifs.

PROJETS CONCRETS 2013

- **Parcours de découverte culturels :**
 - Pas de partenariat avec l'IDDAC ou le CG33, mais des actions favorisant la découverte culturelle initiées et conduites par la Ville : rencontres d'auteurs et d'illustrateurs dans les classes dans le cadre du salon du livre jeunesse, animations scolaires par l'école de musique.
 - Dispositif « une place achetée = une place offerte au spectacle » : poursuite de l'action initiée en 2011 avec notamment les associations Ricochet et LABCDEFG.
- **La médiathèque « hors les murs » :**
 - Poursuite du portage de livres à domicile en partenariat avec La Poste et création d'une nouvelle plaquette de présentation de ce service.
 - Collaboration à la préparation du journal de quartier de LABCDEFG.
 - Co-organisation de la Semaine du jeu vidéo.
- **Les actions culturelles intergénérationnelles : le Ludotour de Ricochet, accueilli par la médiathèque a favorisé la rencontre de publics adulte et jeunesse.**

Chiffres clefs 2013

- 100 personnes** bénéficiant du dispositif « une place achetée = une place offerte ».
- 8 personnes** bénéficiant du portage de livre à domicile.

A venir sur 2014

- Renforcement du dispositif « une place achetée, une place offerte » avec d'autres associations comme La Bous-Sol'.
- Animation d'ateliers d'écriture pour le journal de quartier de LABCDEFG.
- Partenariat avec le PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) pour une mise à disposition de l'espace multimédia pour l'organisation d'ateliers CV.

POURSUIVRE L'ÉCORESPONSABILITÉ DES MANIFESTATIONS BOUSCATAISES

PILOTAGE SERVICE : CULTURE, ANIMATION, ASSOCIATION

La Ville du Bouscat porte de nombreuses manifestations qui participent à l'animation de la commune. Plusieurs de ces manifestations s'inscrivent dans la démarche éco-responsable initiée par le Conseil Général, démarche qu'il convient de renforcer et de décliner à l'ensemble des manifestations bouscатаises portées par la Mairie.

PROJETS CONCRETS 2013

- **Progression de l'éco-responsabilité des manifestations bouscатаises :**
 - Manifestations municipales : utilisation systématique des éco-cup, incitation au tri des déchets, aux déplacements doux, amélioration de l'accessibilité des manifestations (tapis d'accessibilité), renforcement du lien social (implication des associations), des circuits courts (prise en charge par les associations locales d'une partie de la restauration sur la fête de la musique). Pour les repas de rues et le pique nique des bénévoles, incitation des participants à utiliser du « non jetable » et à cuisiner « maison ».
 - Manifestations associatives : utilisation des éco-cup. Forte implication d'associations dans l'éco responsabilité de leurs propres manifestations (Ricochet, USB Rugby, Aikido).
- **La mutualisation : des éco-cup ont été achetés par l'Association Ricochet et par convention, ces verres sont utilisés sur les manifestations municipales, et sont également prêtés aux associations qui le souhaitent.**
- **Les cocktails municipaux : une liste de produits (bio ou locaux) à privilégier lors des achats pour les cocktails municipaux a été réalisée par l'Ermitage.**

Action **32**

Chiffres clefs 2013

- 5 actions** par manifestation écoresponsable.
- 9 manifestations** sur 11 engagées dans l'écoresponsabilité.
- 50 % de cocktails** écoresponsables.

A venir sur 2014

- Renforcement des actions.

Reste à programmer

- Étudier la compensation carbone pour un événement test de la ville.
- Création de la charte des manifestations responsables au Bouscat.



LE BOUSCAT : UNE VILLE QUI DÉVELOPPE UNE VIE ÉCONOMIQUE RESPONSABLE

LES 8 ACTIONS MENÉES EN 2013 SUR LA COMMUNE





Le contexte global, quelques repères

17 entreprises récompensées pour leur engagement dans la transition écologique dans le cadre du Prix Entreprises & Environnement 2013 remis par le ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

En Europe, seuls le Danemark et la France ont fait de la responsabilité sociétale des entreprises un objet de réglementation, sortant ainsi de la soft law à laquelle elle appartient quasi généralement.

Un Plan national d'action pour des achats publics durables a été adopté en mars 2007. Il donne des éléments de connaissance, fixe des objectifs généraux et des objectifs sectoriels ; il sera révisé courant 2013.

En 2011 en France, 52 % des personnes disposant de moins de 900 euros par mois consomment des produits issus de l'agriculture biologique contre 20 % en 1995 (source Crédoc).

Les engagements nationaux, quelques pistes

- Objectif de 600 000 emplois verts d'ici 2020.
- Cultiver 20 % de la SAU (surface agricole utile) en agriculture biologique d'ici 2020.
- Réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant pendant les 5 prochaines années.
- Orienter vers la valorisation matière et organique 35 % des déchets ménagers et assimilés d'ici 2012 et 45 % en 2015 (contre 24 % en 2004).

La stratégie au Bouscat

Le Bouscat est un territoire où l'offre de consommation est importante et où les habitants souhaitent le maintien et le renforcement des commerces de proximité. La collectivité cherche à mettre en place des conditions plus favorables au développement économique responsable en échangeant avec les acteurs économiques et les partenaires institutionnels et en soutenant les initiatives de consommation responsable. Elle favorise l'insertion et l'emploi des publics fragiles pour que chacun ait une chance de s'intégrer dans cette « vie économique responsable ».

Les 4 objectifs poursuivis par l'Agenda 21 bouscатаis

- Favoriser l'insertion et l'emploi des publics fragiles.
- Promouvoir les activités économiques durables.
- Soutenir la consommation responsable.
- Mieux gérer les déchets.



INTÉGRER LES CLAUSES D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS DE LA VILLE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE FINANCES

**ACTION
COUP DE
COEUR**

Action **33**

La modification du Code des Marchés Publics en 2001 puis sa confirmation en 2004 permet, par son article 14, l'insertion de clauses d'exécution des marchés à visée sociale en direction des personnes exclues du marché du travail. Les clauses d'insertion seront travaillées à l'intérieur du cahier des charges ou /et dans les critères de sélection des offres.

PROJETS CONCRETS 2013

- La ville a développé les marchés de travaux qui favorisent des entreprises employant des personnes en difficulté d'insertion par le biais des critères de sélection.

INFO : ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

L'ESS rassemble les entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale, donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits. Acteur économique de poids, l'ESS représente 10 % du PIB et près de 10 % des emplois en France. On compte environ 200 000 entreprises et structures et 2,35 millions de salariés dans le secteur. Sur les dix dernières années, l'ESS a créé 440 000 emplois nouveaux, en croissance de 23 %.

« Il s'agit d'un modèle tempérant, soucieux de l'impact social et environnemental de la création de richesse. Il s'agit d'un modèle patient dont la performance s'inscrit délibérément dans le temps long. Il s'agit d'un modèle non lucratif qui assigne aux profits réalisés par les entreprises de l'ESS la mission de servir systématiquement une part d'intérêt général. Il s'agit enfin d'un modèle résilient, moins perméable aux convulsions des marchés financiers. » projet de loi ESS – juillet 2013.

Chiffres clefs 2013

8/31 marchés intégrant des clauses d'insertion.

Reste à programmer

- Elaboration d'une charte interne.
- Poursuivre le conventionnement avec l'ADSI (Association pour le Développement des Stratégies d'insertion).

INCITER AU RENFORCEMENT DES COMMERCES DE PROXIMITÉ ET D'ACTIVITÉS DURABLES

PILOTAGE SERVICE : CABINET

**ACTION
COUP DE
COEUR**

Action **34**

La commune du Bouscat dispose à ce jour de pôles commerciaux de proximité. Cette offre commerciale assure un service de proximité et permet le développement de convivialités et solidarités. Il s'agit de renforcer les installations commerciales dans certains quartiers de la ville en favorisant les synergies en faveur d'une pratique de consommation de proximité et de favoriser l'installation d'activités plus durables.

PROJETS CONCRETS 2013

- La Mairie accompagne les collectifs de commerçants qui le souhaitent. Des actions de communication, d'animation peuvent être soutenues.
- Une enquête de qualité/ développement durable a été menée sur le marché dans la perspective de consolider l'offre en produits locaux, bio et équitables ainsi que l'éco-responsabilité du marché (gestion déchets...).
- Une animation sur la consommation responsable a été menée avec l'association Etik et Sol.

Chiffres clefs 2013

1 association de commerçants.
1 animation DD sur le marché.
52 commerçants sur le marché dominical.

A venir sur 2014

- Prospective pour l'accueil de nouvelles activités économiques.
- Travail sur une « identité » économique bouscataise.

SOUTENIR LES COMMERCE ET SERVICES PENDANT LA PÉRIODE DES TRAVAUX DU TRAMWAY

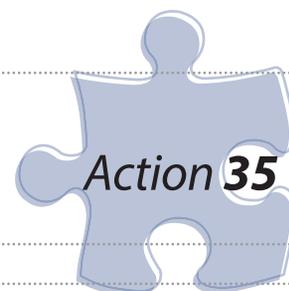


PILOTAGE SERVICE : CABINET

L'avenue de la Libération est une artère commerciale dynamique et de qualité. Cette action vise à favoriser le maintien des activités commerciales et de services pendant les perturbations liées aux travaux de construction du tramway.

PROJETS CONCRETS 2013

- Les chambres consulaires ont mené, en partenariat avec la ville, des diagnostics avec les commerces intéressés, pour évaluer l'impact de l'arrivée du tramway.
- Une restitution collective en a été faite. Des restitutions individuelles se feront en 2014.
- A ce stade du projet de tramway, c'est à dire bien en amont des travaux, les mesures d'accompagnement ne sont pas définies.
- Des actions de communication ont été formulées aux commerçants par la Mairie pour accompagner la période d'avant travaux.



Chiffres clefs 2013

100aine de participants
à la restitution du diagnostic commercial.

SENSIBILISER LES ENTREPRISES ET COMMERCE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

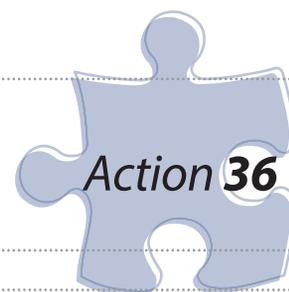
Les acteurs économiques, par les choix qu'ils font dans leur offre de produits ou dans leur pratique de consommation sont responsables et vecteurs de nouveaux modes de vie, de consommation de biens et services qui ont souvent des impacts environnementaux et sociaux considérables. Dans ces décisions, l'entreprise a la possibilité et la capacité de devenir actrice d'une autre consommation plus raisonnée.

PROJETS CONCRETS 2013

- Cette action n'a pas pu être engagée en 2013.

INFO : LES ECO-DÉFIS

Pour favoriser la mobilisation des commerçants sur le thème du développement durable, un outil d'accompagnement développé et piloté par les Chambres consulaires et collectivités a été créé. L'enjeu est de taille car les commerces de proximité et l'artisanat ont en tant qu'entreprise des impacts de fonctionnement sur l'environnement (énergie, eau consommée, déchets d'emballage de transport, bâtiments...) mais ont également un lien privilégié avec les consommateurs en fonction des produits qu'ils leur vendent ou via les actions de sensibilisation qu'ils peuvent monter.



Reste à programmer

- Opération Eco-défis.
- Opération de sensibilisation par la distribution de sacs réutilisables.

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE ACHAT DURABLE À LA MAIRIE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE FINANCES



La Mairie a mis en place un critère développement durable dans toutes ses procédures de marché et a travaillé certains marchés de façon plus exemplaire. Il s'agit d'étendre et de formaliser la démarche, en mettant en place une politique d'achat globale et en développant un achat particulièrement responsable.

PROJETS CONCRETS 2013

- Le partenariat avec le RAA (réseau des acheteurs aquitains) se poursuit.
- 1 appel d'offre en groupement a été lancé avec le CCAS sur la restauration collective.
- Sur 31 marchés passés dans l'année, une vingtaine contient soit des caractéristiques techniques liées au développement durable soit une sélection des offres basée sur des critères de développement durable :
 - Des marchés avec des caractéristiques techniques et des critères DD :
 - Restauration collective.
 - Fournitures administratives et scolaires.
 - Acquisition de 2 polybennes (huiles biodégradables).
 - Aire de jeux...
 - Des marchés avec des critères DD :
 - Fournitures pour les espaces verts.
 - Impression de documents.
 - Restructuration de la Tribune Jean Jaurès.
 - Aménagement paysager du cimetière...



Chiffres clefs 2013

- 20 marchés** écoresponsables sur 31.
- 60 %** du volume financier des achats.
- 2 agents** formés aux achats éco-responsables.

A venir sur 2014

- Partenariat accru avec le RAA sur les fournitures scolaires.
- Création d'1 groupement de commande avec 5 autres communes sur les achats d'équipements et de solutions numériques pour l'éducation.

SENSIBILISER LES HABITANTS À LA CONSOMMATION RESPONSABLE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La lisibilité de l'offre de consommation responsable est aujourd'hui complexe : que veut dire consommation responsable ? Cette action vise à inciter les Bouscatais à faire évoluer leurs habitudes de consommation.

PROJETS CONCRETS 2013

- Le thème de la consommation responsable est développé sur les manifestations municipales : fête des jardins – troc aux plantes et troc d'outils, vente et animations sur le commerce équitable ; marché de Noël – bourse aux jouets portée par une association ; Semaine du développement durable – thème de la soirée A21 sur les modes d'alimentation et sur ses alternatives.

INFO : CONSOMMATION RESPONSABLE

Près d'un Français sur deux (44 %) estime que la crise est l'occasion de revoir profondément ses habitudes de consommation, selon ce baromètre*. Toutefois, alors qu'en 2008, consommer responsable était surtout synonyme de consommer moins, les Français veulent désormais surtout consommer mieux. Ils sont 34 % à déclarer acheter le même nombre de produits qu'avant mais en cherchant « à remplacer certains produits par des produits plus durables ». baromètre 2013 du cabinet Ethicity.



Chiffres clefs 2013

- 2 temps d'animation** sur le commerce équitable.
- 2 trocs** portés par la ville.

A venir sur 2014

- Soirée A21 sur le thème du gaspillage alimentaire.

Reste à programmer

- Elaboration d'un guide ou d'articles dans le journal municipal.

RENFORCER LE TRI ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

SERVICE : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

**ACTION
COUP DE
COEUR**



La Mairie mène des actions spécifiques en matière de déchets : elle organise la collecte de déchets verts auprès des habitants, dispose d'une déchetterie et d'un service propreté de la Ville. La Ville améliore ces actions.

PROJETS CONCRETS 2013

- L'ensemble des mobiliers urbains et en particulier les corbeilles de rue a été géolocalisé.
- L'ensemble des déchets collectés par le Centre Technique Municipal fait l'objet d'un tri et d'un suivi au travers de bordereaux de mise en décharge.
- Des clauses sont insérées dans les marchés de construction (charte chantiers propres de la CUB) afin que les prestataires prennent en compte le tri des déchets de chantier.
- La communauté Urbaine envisage la création d'un écopoint communautaire sur un terrain communautaire situé au nord des jardins familiaux.

Chiffres clefs 2013

9 bornes de récupération textile.
355 tonnes de déchets verts collectés.

A venir sur 2014

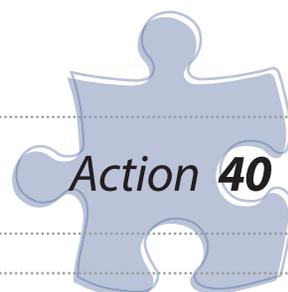
- Suivi de gestion des corbeilles de rue.

Reste à programmer

- Mise en ligne sur le site internet d'un guide/liste de contacts à consulter avant de jeter des objets.
- Étudier un partenariat pour une recyclerie/ressourcerie.

RENFORCER LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE

SERVICE : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES



En France, la production de déchets est en constante augmentation de 1 % à 2 % par an. Leur collecte et leur traitement ont des impacts non négligeables sur la planète, sur la santé publique et sur les charges financières des collectivités. Un des objectifs des plans nationaux et locaux de gestion des déchets est de réduire ces déchets à la source. Pour cela, la Mairie entend poursuivre ses actions spécifiques.

PROJETS CONCRETS 2013

- Le ramassage à l'aide de sacs réutilisables a été étendu à 5 secteurs sur les 8 que comporte la commune.
- L'opération Collecte de sapin de Noël a été organisée sur 4 sites.
- La Mairie communique sur l'opération lancée par la CUB de distribution de composteurs individuels gratuits aux habitants.

Chiffres clefs 2013

63 % des foyers concernés par la collecte en sacs réutilisables.
406 sapins collectés contre 106 en 2012.

A venir sur 2014

- Généralisation du dispositif sacs réutilisables à l'ensemble des secteurs collectés.

Reste à programmer

- Tester dans les parcs et jardins un système de composteurs collectifs partagés.
- Organiser une opération annuelle de redistribution de compost aux habitants.
- Mobiliser les ambassadeurs du compostage pour former les habitants à la collecte sélective.





LE BOUSCAT : UNE VILLE QUI ENCOURAGE L'IMPLICATION DE TOUS ET LES COOPÉRATIONS

LES 12 ACTIONS MENÉES EN 2013 SUR LA COMMUNE





Le contexte global, quelques repères

L'Atlas de la coopération décentralisée porte à près de 5000 collectivités territoriales françaises engagées à l'international et 147 pays concernés.

La production actuelle de la terre serait suffisante si elle était répartie équitablement pour nourrir les 6 milliards d'êtres humains qui peuplent la planète. (source OCDE).

En France, en plus de 20 ans, la décentralisation a fait son œuvre. Avec le transfert du pouvoir au niveau local, elle a fait émerger l'idée que l'on peut et qu'il faut gouverner autrement. Le cadre juridique évolue sans cesse vers une démocratisation des processus de décision et leurs ouvertures aux citoyens.

Les engagements nationaux, quelques pistes

- Porter l'aide publique au développement à 0,7% du revenu national brut d'ici 2015 contre 0,39% en 2008.
- Adoption du pacte de solidarité écologique en 2010 fixant des objectifs sur la mobilisation citoyenne et sociale.
- Mise en œuvre des plans d'administration exemplaires de l'Etat (circulaire de décembre 2008).

La stratégie au Bouscat

La Mairie s'est déjà engagée dans des actions exemplaires en matière de Développement durable (gestion raisonnée des espaces verts, économie d'énergie, véhicules propres, etc). La Mairie, qui retient depuis le lancement de la démarche, l'exemplarité comme une de ses finalités, continue ce travail, en interne, par le plan d'écoresponsabilité et dans les politiques menées. Sur cet axe, l'exemplarité se traduit par l'impulsion que la Mairie entend donner de façon continue à la démarche Agenda 21 (appropriation des principes du Développement durable par tous, implication de tous à travers différents outils, proposition d'actions concrètes et lisibles, développement pour tous d'une éducation au Développement durable et à l'écocitoyenneté...).

Les 3 objectifs poursuivis par l'Agenda 21 bouscatais

- Affirmer l'exemplarité de la collectivité.
- Éduquer au Développement durable et à l'éco-citoyenneté.
- Innover dans la participation et la gouvernance de tous et les coopérations.



POUR SUIVRE LE PLAN D'ÉCO RESPONSABILITÉ INTERNE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE



A la suite du plan de sensibilisation interne mis en place pour tous les agents en 2010, la Mairie lance l'élaboration de son plan d'écoresponsabilité. L'objectif est d'améliorer les pratiques et les comportements des élus et des agents et de renforcer l'exemplarité de la collectivité.

PROJETS CONCRETS 2013

- Les actions du thème 1 sur les économies de papier ont été poursuivies.
- La communication à destination des agents est renforcée : mascotte, guide n°2 de l'écoresponsabilité, stickers éco-gestes, plaquette de présentation, affiches dans les espaces de vie et distribution d'un kit gobelet/tasse réutilisables à tous les agents et élus de la Mairie.
- Il n'y a pas eu de formation spécifique à l'éco-responsabilité mais de nombreuses interventions de partenaires extérieurs ont pu enrichir les connaissances des agents référents.
- Thème 2 : les agents référents ont élaboré un programme écogestes sur les économies d'eau et d'énergie. Une visite du site de la Lyonnaise des eaux a clôturé leur mission.
- La réflexion sur le thème 3 Déplacement a été engagée.
- Une évaluation sur chaque thème est réalisée auprès des chefs de pôles et des agents référents.

Chiffres clefs 2013

8 réunions du PER.
500 guides écogestes distribués.

A venir sur 2014

- Evaluation du thème 3 et de l'Acte 1 du PER (2011-2014).
- Elaboration de l'Acte 2.

METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE GOUVERNANCE EN INTERNE : QUALITÉ ET COÛT GLOBAL

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



La collectivité, dans son fonctionnement et dans les services qu'elle rend à la population s'inscrit dans la recherche d'amélioration de ses performances. La complexité croissante des démarches, le développement des actions partenariales et contractuelles, les exigences réelles des usagers rendent nécessaires une approche permettant la mesure de l'adaptation des procédures aux besoins.

PROJETS CONCRETS 2013

- Le management par la qualité :**
Après une année de sensibilisation, la commune a fait appel à un cabinet spécialisé pour établir un diagnostic et fournir un accompagnement à la démarche autour des thèmes (infrastructures, formation, communication, management, organisation).
- Le CoDir (comité de direction) a été réorganisé collectivement autour :** 1 CoDir élargi mensuel et 1 séance de co-développement mensuelle, 1 CoDir restreint tous les 15 jours.
Le séminaire de rentrée a permis d'aborder la notion de sociocratie, comme mode de gouvernance d'une organisation.
- La formation**
 - 2 jours sur la « process communication » ont été dispensés au CoDir. Basée sur les réflexions et le travail de Taïbi KAHLER, elle vise à faciliter les échanges entre les personnes dans les situations de communication.
 - Dans un objectif de création d'une chaîne de valeurs communes, une formation management de 4 jours a été dispensée à une quarantaine d'agents identifiés comme ayant un rôle d'encadrement intermédiaire.

Chiffres clefs 2013

4 réunions du Codir par mois.
18 cadres mobilisés.
1^{er} rapport d'activités interne adopté.

A venir sur 2014

- Expérimentation du réseau social interne et déclinaison.
- Approfondissement du référentiel management et réflexion sur ISO 26000.
- Poursuite de la démarche d'évaluation et de l'approche qualitative.
- Elaboration du SDI (Schéma directeur d'information).

PROPOSER UNE OFFRE DE FORMATION DÉVELOPPEMENT DURABLE AUX AGENTS

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

**ACTION
COUP DE
COEUR**

Action **43**

La Mairie s'est dotée d'un plan de formation des agents pour construire une offre globale qui permette de faire monter en compétence la collectivité. Le Développement durable en constitue l'une des 3 priorités.

PROJETS CONCRETS 2013

- 2^e année de déclinaison du plan de formation (2012-2014). Une demande de formation intra non retenue par le CNFPT sur l'entretien de véhicules propres et le tri des déchets sera reformulée en 2014.
- 2 actions de formation transversales ont été réalisées : 152 agents sur l'entretien écologique et 234 agents sur le bilan carbone.
- Des formations spécifiques ont été suivies par le service espaces verts (gestion écologique, différenciée, entretien du Bois – 14 agents) et par le Pôle Finance (achats écoresponsables - 2 agents).

Chiffres clefs 2013

- 112 contrats** individuels de formation ayant une formation DD.
- 66 %** du service espace vert ayant suivi une formation sur le DD.
- 3 formations** intra réalisées.

A venir sur 2014

- Proposition de nouvelles formations en intra.

Reste à programmer

- Une formation spécifique sur l'écoresponsabilité.
- Des visites annuelles pour les agents de sites (centre de tri, traitement de l'eau...).

INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Mairie a mis en place, depuis 2004, une démarche Hygiène et sécurité, conformément à la réglementation du code du travail. L'objectif est de rechercher pour chacun des champs travaillés à aller plus loin dans la prise en considération des enjeux de santé environnementale et de bien être au travail.

PROJETS CONCRETS 2013

- La santé au travail constitue un axe majeur qui se concrétise à travers :
 - L'action de nettoyage écologique des locaux (cf. action n°12)
 - Le document unique :
 - Elaboration d'un marché pour l'achat d'équipements de protections individuelles.
 - Formations à la réduction des risques (Prévention des TMS- troubles musculo squeletiques - et PRAP -gestes et postures- 53 agents formés).
 - Poursuite des formations au secourisme.
 - Mise à jour des différentes habilitations et certifications.
 - Réalisation de l'analyse des risques chimiques et lancement de la consultation pour l'analyse ATEX (évaluation des risques liés aux atmosphères explosives).
 - L'action sociale au sein de la collectivité : proposition validée en comité paritaire d'une participation de la Mairie à la couverture Risque Prévoyance pour l'ensemble des agents de la collectivité, applicable au 1er janvier 2014.

Action **44**

Chiffres clefs 2013

- 100 %** de prise en charge de la cotisation maintien de salaire par la Mairie.
- 14 actions** menées en faveur de la santé au travail.
- 362 agents** ayant bénéficiés d'une prestation CNAS / 314 en 2012.

A venir sur 2014

- Lancement de l'analyse des risques psychosociaux.

ETABLIR UN PLAN DE MOBILISATION CONTINUE DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'AGENDA 21

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable, champs nouveau du contexte professionnel repose sur une sensibilisation continue, sur une appropriation progressive des enjeux et sur l'implication croissante de toute la collectivité.

PROJETS CONCRETS 2013

- Un projet de plan de mobilisation continue a été validé autour de « RDV DD » semestriels ou trimestriels, pour une mise en œuvre en 2014 (le 1er sur la mise en place de paniers de légumes en Mairie).
- Les agents de la Mairie sont conviés à la Soirée A21 d'avril et une action de mobilisation de tous les services est menée sur cette semaine nationale (distribution de guides et stickers éco-gestes, animation d'une auberge espagnole par des conseillers info énergie).
- Le moment privilégié des vœux du Maire a permis la remise du kit d'économie d'eau associé aux documents d'information sur le sujet.
- Le rapport de Développement durable de la ville du Bouscat- année 2012- a été soumis au Conseil municipal de juin.

**ACTION
COUP DE
COEUR**

Action **45**

Chiffres clefs 2013

1^{er} rapport DD adopté.

500 guides kits d'économie d'eau aux agents et élus.

A venir sur 2014

- Le 1^{er} RDV DD : livraison de paniers de légumes.

Reste à programmer

- Une communication interne sur Actualités A21.
- Organisation d'un moment phare annuel en interne.

CRÉATION DE LA MAISON DE LA VIE ÉCO-CITOYENNE ET ASSOCIATIVE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Mairie porte le projet de médiathèque et maison de la vie éco-citoyenne et associative (MVEA). Ce projet culturel phare vise au delà du service apporté à développer l'implication de tous dans les nouveaux enjeux de société qui sont les nôtres. La MVEA a pour objectif d'être un lieu de facilitation, de soutien à la dynamique associative et à de nouvelles formes de citoyenneté ancrées dans le développement durable.

PROJETS CONCRETS 2013

- Eco-citoyenneté : la Mairie porte déjà depuis 2009 des dispositifs en faveur de l'éco-citoyenneté et plus largement de l'implication citoyenne dans la ville :
 - Journée Energie.
 - Fête du vélo.
 - Permanences info énergie et eau.
 - Ambassadeurs du vélos.
 - Entrée jardinée du champs de course.
 - Rucher partagé du Bois.
 - Programme d'animations du Bois du Bouscat.
 - Projet européen Mac'eau.
- L'objectif de la MVEA, sur sa partie éco-citoyenne est de proposer aux Bouscatais un lieu ressource et un programme d'animation territoriale en faveur du Développement durable en déclinaison de son Agenda 21 et en continuité des actions déjà mises en place.
- Vie associative : en continuité de la politique en faveur des associations menée depuis des années, la MVEA constituera un lieu ressource pour les associations bouscataises, lieu d'échanges, de construction collective et de mutualisation.

**ACTION
PHARE!**

Action **46**

Reste à programmer

- Le projet de fonctionnement de ce lieu.

RENFORCER LES COMPORTEMENTS ÉCO-CITOYENS CHEZ LES JEUNES

**ACTION
COUP DE
COEUR**

PILOTAGE SERVICE : PÔLE JEUNESSE

La Mairie accompagne les jeunes dans leur quotidien et leurs projets. Les gestes éco-citoyens, les nouvelles pratiques en lien avec le développement durable sont abordés en collaboration avec les enseignants, au sein des accueils de loisirs ou dans les animations du Bureau information jeunesse.

PROJETS CONCRETS 2013

- Des actions avec les écoles :
 - Proposition de 4 axes d'interventions Développement durable au forum de l'éducation de novembre (bois du Bouscat, jardins pédagogiques, rucher Ermitage, santé environnementale).
 - 2 écoles et le collège Ausone engagés dans le dispositif des JDD (juniors du DD) de la CUB.
 - Refonte des interventions du rucher de l'Ermitage et sensibilisation de 5 classes dont 1 CLIS.
 - Animation en restauration collective en partenariat avec le prestataire.
- Des animations dans les Accueils de Loisirs sans Hébergement et périscolaires :
 - Création du club nature en partenariat avec le CG33.
 - Travail autour de l'empreinte carbone des activités et d'un bonus écologique.
 - Installation d'un poulailler (2 poules) dans le jardin de la Chêneraie.
 - Formation des agents de service des ALSH à la gestion des déchets.
 - Ateliers de récupération au sein des accueils périscolaires.
 - Action « bien dans son assiette, bien dans ses baskets ».
 - Création d'un arbre à pensées sur le principe d'une pensée (DD) contre 1 pensée (fleur)...
- L'écomobilité en accueils de loisirs :
Poursuite des déplacements à vélo, à pied, en transport en commun et accompagnement par les ambassadeurs du vélo.
- Le projet cartable sain initié par l'intégration de critères développement durable au marché de fournitures scolaires.



Chiffres clefs 2013

- 20 à 24 enfants** dans le club nature.
- 6 séjours** à vélo dont 2 programmés intégralement par les enfants.
- 242 enfants** sensibilisés aux abeilles.

A venir sur 2014

- Mise en place du groupe de travail « Agenda 21 » du forum de l'éducation.
- Renforcement du club nature.
- Repenser l'espace de biodiversité de la Chêneraie.
- Intervention sur le gaspillage alimentaire lors des journées animées par le BIJ.
- Réflexion approfondie sur l'écomobilité.

METTRE EN PLACE UNE DYNAMIQUE D'ÉCO-CITOYENNETÉ

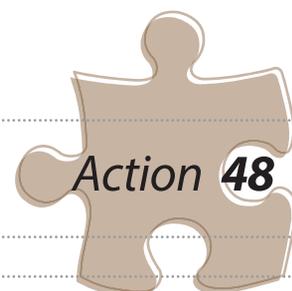
**ACTION
COUP DE
COEUR**

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agenda 21 de la ville se construit avec et pour les Bouscatais. La réussite de la démarche et les finalités visées en termes de changement de comportement supposent à la fois une appropriation collective et individuelle des enjeux/actions et la définition d'une nouvelle citoyenneté orientée par un projet partagé de société durable. Pour rendre opérationnel son projet de territoire durable, la ville soutient la dynamique éco-citoyenne.

PROJETS CONCRETS 2013

- Des démarches sont concrétisées ou initiées par les associations autour de l'Agenda 21.
- La fête des jardins (FdJ) s'est articulée autour des 4 axes de l'A21 pour proposer aux visiteurs animations, ateliers, espaces de convivialité et vente de produits. Le thème traité a été celui de l'eau. Cet événement permet de décliner le « système DD »
- La Semaine DD a abordé lors la soirée A21 le thème de l'alimentation, mais aussi : inauguration d'un itinéraire cyclable, journée sur l'écocitoyenneté dans les ALSH, action partenariale avec la Banque alimentaire, animation rucher partagé.
- Un film permettant de valoriser le travail engagé par les 23 Bouscatais volontaires sur le rucher partagé du bois du Bouscat a été réalisé.
- Une boîte à outils « écogestes » est initiée ; certains contenus sont repris dans le Bouscat mag.



Chiffres clefs 2013

- 8 000 à 9 000 visiteurs** sur la FdJ.
- 4 associations** engagées dans le DD ou un A21.
- 50 %** de renouvellement d'animations pour la FdJ.

A venir sur 2014

- Nouvelles SDD et FdJ.
- Lancement du film rucher partagé.

Reste à programmer

- Formation à l'EDD pour acteurs locaux (en lien avec la MVEA).
- Opérations « Nettoyons la nature » dans le cadre du bois.

METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHÉ DE PARTICIPATION CITOYENNE SUR LA VILLE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La participation citoyenne permet de bénéficier du ressenti des Bouscatais et de leur expertise du territoire en tant qu'habitant. Elle favorise l'appropriation du concept de développement durable et plus particulièrement l'appropriation de l'Agenda 21 par les acteurs locaux. La Mairie souhaite renforcer le dialogue avec la population, en pensant à de nouveaux modes de concertation et d'information.

PROJETS CONCRETS 2013

- Au delà des dispositifs existants, la participation citoyenne sera renforcée en 2014 et structurée en concertation avec les Bouscatais.

**ACTION
COUP DE
COEUR**



A venir sur 2014

- Consultation sur le nom de la médiathèque.
- Enquête auprès des bouscatais sur leurs attentes.
- Réalisation d'un diagnostic/préconisation interne.

MULTIPLIER LES OUTILS DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET DE MISE EN RÉSEAU

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La démarche de développement durable du Bouscat n'est pas isolée et s'appuie sur de multiples partenariats et dynamiques locales et territoriales. La recherche de mutualisation des moyens et des projets est la traduction du partage universel du DD et l'objectif d'une meilleure efficacité de l'action.

PROJETS CONCRETS 2013

- La Mairie est membre du réseau départemental du CDA21 : participation aux ateliers mensuels, au club des élus, au comité de pilotage, au séminaire de rentrée.
- Elle fait partie du club CUB/commune du DD.
- La Mairie a élaboré 2 dossiers de reconnaissance : 1 auprès du Ministère de l'écologie, du développement et de l'énergie et a obtenu la labellisation en février 2013 ; 1 auprès des Rubans du développement durable qui n'a pas été obtenu du fait de la jeunesse de certaines actions.

**ACTION
COUP DE
COEUR**



Chiffres clefs 2013

- 1 labellisation** nationale obtenue.
- 10 jours** de travail en réseau.

Reste à programmer

- Etudier un « jumelage d'Agenda 21 » avec une autre commune.
- Participer plus activement au Comité 21.

DÉVELOPPER LES ACTIONS D'ÉCHANGES ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

PILOTAGE SERVICE : CULTURE, ANIMATION, ASSOCIATION

Le Bouscat, traditionnellement portait un jumelage avec la commune d'Arnstadt. En 2011, ce jumelage a évolué pour s'élargir à une approche plus large de la coopération internationale. Soutenue par la Mairie, l'association Le Bouscat International renforce les actions internationales engagées sur son territoire.

PROJETS CONCRETS 2013

- En partenariat avec l'USB, des jeunes allemands ont été accueillis au Bouscat. Par contre, 1 projet d'un échange entre le collège Ausone et une structure du même type à Essaouira au Maroc a avorté.
- Des actions de coopération internationale, en partenariat avec l'association bouscataise Le Bouscat International ont été réalisées :
 - Envoi d'une délégation de Bouscatais à l'occasion de la Stadtfest à Arnstadt.
 - Création d'un groupe de travail sur le lancement d'un nouveau jumelage avec la ville de Glen Ellyn.
 - Définition au sein du LBI d'une stratégie de coopération avec les pays du Sud : Madagascar & le Maroc.
 - Première édition cette année du Festival « Alimentterre » en partenariat avec l'association Echanges Nord/Sud. Journée sur l'action humanitaire de l'association France-Madagascar.
- Pour sensibiliser les Bouscatais : lancement d'un cycle annuel de conférences thématiques ; 2013 principalement consacrée à l'Europe du Sud. Un objectif : découvrir les cultures européennes méridionales et travailler avec les communautés européennes présentes dans la région bordelaise.



Chiffres clefs 2013

5 expositions ou conférences.

2 partenariats.

A venir sur 2014

- Partenariat avec la ville américaine
- Pérennisation de la « saison internationale » du LBI
- Renforcement de la stratégie autour de 3 axes : coopération, information et ouvertures.

Reste à programmer

- Etudier des dispositifs de coopération initiés avec les écoles (Classes du monde ; jumelage numérique éducatif, voyage...).

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE MESURE DU CHANGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PILOTAGE SERVICE : PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La mise en œuvre de l'Agenda 21 doit se traduire sur le long terme par un changement de comportement et de pratiques en interne de la collectivité mais aussi sur son territoire. La Mairie réfléchit à un dispositif permettant de mesurer ce changement.

PROJETS CONCRETS 2013

- Le suivi de l'Agenda 21 a été valorisé par la publication du 1er rapport de développement durable.
- 5 familles de Bouscatais sont devenues veilleurs du climat (dispositif CUB). Elles ont été accompagnées dans le changement de comportement. D'autres familles pilotes ou ambassadeurs pourront voir le jour, dans le cadre d'une démarche plus globale de participation citoyenne, de la MVEA et de l'acte 2 de l'A21.
- Le rucher partagé est la 1ère forme d'association des habitants à une problématique collective, celle de la protection de la biodiversité et celle de l'avenir de l'abeille dans notre éco-système.



A venir sur 2014

- Poursuite du projet de rucher partagé (saison 1 et 2).
- Poursuite du projet Entrée jardinée du bois du Bouscat.

Reste à programmer

- Bilans et enquêtes auprès de la population lors de l'évaluation de l'acte 1 de l'A21.
- Etudier un observatoire du changement de comportement (avec la CUB ?).

CONCLUSION : L'AGENDA 21 DU BOUSCAT, UNE DÉMARCHE À PARTAGER

L'Agenda 21 est une démarche évolutive, qui s'inscrit dans l'amélioration continue à la fois des actions et des méthodes utilisées pour y parvenir. Le travail mené par les services de la Mairie, les partenaires associatifs et institutionnels ne peut trouver sa force et sa performance que par l'accompagnement citoyen. La co-responsabilité des objectifs à atteindre et des projets à mettre en œuvre est une condition incontournable de la transition de notre société, déjà bien engagée, de l'échelle mondiale au territoire communal.

Vous pouvez contribuer à cette démarche, concrètement, en nous formulant des idées, des éléments d'information sur les enjeux du développement durable et leur déclinaison sur la commune.



CONTACTEZ NOUS

Pôle développement durable :

05 57 22 26 75

agenda21@mairie-le-bouscat.fr

ECHANGEONS

Lors de la Semaine du développement durable et de sa Soirée A21

Lors de la Fête des jardins et son système DD

PARTICIPEZ AUX ACTIONS ÉCO-CITOYENNES

boisdubouscat@mairie-le-bouscat

lerucherpartagé@mairie-le-bouscat.fr

ambassadeursduvelo-lebouscat@cu-bordeaux.fr





Hôtel de ville - BP 20045 - 33491 LE BOUSCAT CEDEX
TEL : 05 57 22 26 66 - FAX : 05 57 22 26 72
agenda21@mairie-le-bouscat.fr

www.mairie-le-bouscat.fr

